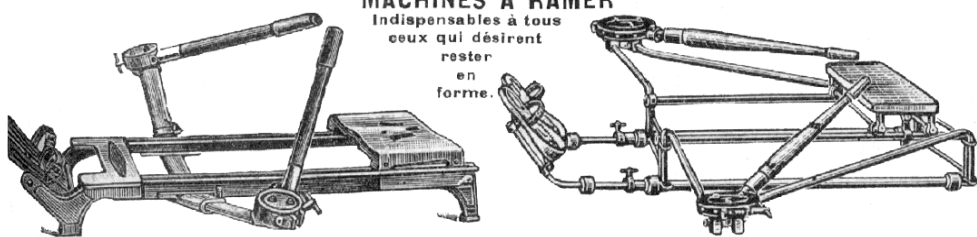


Spécif n°40

Octobre 97

SPECIF - Boîte 165, 4 place Jussieu, 75252 PARIS cedex 05



Extrait du catalogue de Manufrance de 1951. N'étant plus fabriquées, on en trouve des virtuelles chez certains enseignants. ;-)

Dans ce numéro

liste des recrutés en 1997

journées DEUG (novembre 97)

préparation de l'AG

Specif et le CNU

Ce bulletin est essentiellement centré sur la préparation de l'Assemblée Générale. Il apporte un premier bilan des actions entreprises cette année par notre président avec son conseil d'administration. D'autres actions ne sont qu'évoquées, lorsque des informations plus concrètes seraient prématurées. Cela ne veut pas dire inaction, bien au contraire. Venez nombreux à l'assemblée générale qui se tiendra à l'occasion des journées DEUG qui auront lieu en novembre.

Je rappelle que ce bulletin est ouvert à tous les membres de l'association; pour me simplifier la tâche, je demande que les documents me soient fournis de préférence sous forme électronique (word lisible sur Mac de préférence, à la rigueur latex, envoyés à carrez@cnam.fr), en me précisant qu'ils sont destinés à publication dans le bulletin, et s'ils peuvent être condensés.

Christian Carrez,
rédacteur en chef.

Le dessin de couverture a été digitalisé par Pierre Cubaud; il se veut humoristique et sans arrière pensée. ;-)

Table des matières

0	Dernière minute: concours de recrutement	4
1	En provenance du président et du conseil d'administration	5
	Le mot du président	5
	Lettre envoyée aux adhérents anciens et présents	6
	Specif et le CNU: les « valeurs » de Specif.....	8
2	Carrière des enseignants chercheurs.....	11
	Recrutements de l'année 1997	11
3	A propos de l'enseignement de l'informatique	17
	Annonce des journées Specif sur les Deug	17
	Bulletin d'inscription aux journées sur les Deug.....	19
	Sur l'enseignement de l'informatique.....	20
4	Divers.....	23
	Evénements planifiés.....	23
	Livres	24
	Concours Ens Cachan.....	25
5	Libres opinions	27
	Internet, nouvelle utopie humaniste?	27
	Dans la presse professionnelle.....	29
6	Fonctionnement de l'association	33
	Convocation à l'assemblée générale.....	33
	Procédure de votes	34
	Conseil d'administration et les sortants	35
	Pouvoir	36
	Bulletin de vote	37
	Présentation des candidats	38
	Calendrier des réunions	40
	Compte rendu du conseil d'administration du 2 octobre 1997.....	41
	Bulletin d'adhésion 1997.....	45
	Liste des correspondants de Specif.....	46

Dernière minute

Le ministère prépare actuellement la réforme des concours de recrutement sur les postes de maître de conférences et les postes de professeur. Des projets de décrets ont été diffusés et amendés. On ne connaît pas encore exactement les textes définitifs. Les points énoncés ci-dessous sont donc fournis sous toute réserve.

On retournerait à la procédure qui était en vigueur entre 1992 et 1996, c'est-à-dire, avec qualification *préalable* à la candidature sur les postes. Les personnes qualifiées au cours de l'une des années 1993 à 1997 n'auraient pas à faire de demande pour 1998. Les candidats à la qualification aux fonctions de professeur ne seraient plus auditionnés par le CNU. Les candidats pourraient demander leur qualification dans plusieurs sections, et, s'ils ont obtenu une inscription sur une liste de qualification, se porter candidat au recrutement sur n'importe quel poste, quelle que soit la section dans laquelle il est publié.

Tant que les décrets ne sont pas sortis, il n'est pas possible d'affirmer ce que sera la procédure, ni ce que seront les dates importantes. Cependant des informations du ministère laissent penser que les dossiers de demande de qualification devraient être déposés vers la fin du mois de janvier 1998. Les rapporteurs pourraient être désignés avant la mi-mars. Le CNU se réunirait vers avril ou mai pour statuer. Les commissions de spécialistes se réuniraient en juin.

D'après le ministère, les candidats peuvent soutenir leur thèse ou habilitation jusqu'à fin janvier 1998 sans problème. Au delà, ils courent le risque de ne plus pouvoir demander leur inscription sur la liste de qualification.

Nous essaierons de mettre les informations dès qu'elles seront disponibles sur le serveur de la section: http://www.univ-lyon1.fr/URA_MASS/cnu27

Michel Lamure et Christian Carrez

Chère Collègue, cher Collègue,

J'évoque un premier bilan des actions 1997 de SPECIF dans une lettre à tous les adhérents anciens, présents et j'espère nouveaux. Cette lettre est reproduite ci-après dans le bulletin et je n'y reviendrai pas. Grâce au dévouement et au dynamisme de certaines et de certains d'entre vous, il a été beaucoup entrepris. Mais ce n'est pas assez.

Après un an de présidence, mon optimisme sur la nature humaine est plus vif que jamais : tous les gens que j'ai rencontrés à cette occasion, hors ou dans SPECIF, sont formidables. Ma conviction que l'informatique est au coeur d'une révolution de l'esprit et de la société s'est aussi renforcée.

Mais à part ça, Madame la Marquise, tout ne va pas très bien.

- Les adhésions continuent de se dégrader, nos finances aussi, alors que notre communauté croît. Pourtant, une communauté jeune au coeur d'une discipline maelstrom doit prendre son sort en main par une association.

- Nous fonctionnons à la limite: sans moyens, sans structures. Il faut mobiliser un plus grand nombre. Des retraités comme des jeunes.

- Les pouvoirs publics n'ont toujours pas perçu les enjeux éducatifs, et le combat pour l'informatique dans le secondaire est dur. Je ne résiste pas à la jubilation de citer ce qu'écrivaient tout récemment à ce propos Luc Bougé et Michel Cosnard.

« L'informatique [est] une technique et une science, (...) la science de la production et de la diffusion de l'information, thème central de cette fin de siècle. (...) Les mathématiques privilégient une approche abstraite et spéculative. La physique choisit elle une approche expérimentale et inductive. La spécificité de l'informatique est de choisir une approche constructive des objets. Il s'agit donc d'une approche originale de la réalité qui n'est pas prise en compte par les disciplines voisines, à mi-chemin entre la nature et les idées. Cette approche est cruciale pour notre société d'aujourd'hui: toute notre société de l'information est fondée sur elle. »

L'essentiel est dit là, et convient des systèmes d'information aux maths discrètes via le prototypage rapide et la vérification-validation. Du collège de canton au Collège de France, le mathématicien se sent bien dans ses mathématiques parce qu'il a un sentiment fort d'appartenance. Le résultat est une mathématique très vivante... et une communauté mathématique très efficace. Idem pour la physique. Débordé en IUT ou en DEUG, factotum dans une petite fac, ou chercheur dans un centre prestigieux, nous devons prendre conscience de notre identité pour en tirer la force de témoigner et d'agir.

Max Dauchet

LETTRE ENVOYEE AUX ADHERENTS ANCIENS ET PRESENTS

Octobre 1997

Chère Collègue, cher Collègue,

Vous avez adhéré à SPECIF ou vous y adhérez.

Je vous remercie au nom de l'association de votre confiance et de votre engagement, qu'il soit passé ou présent, grand ou petit - l'acte d'adhésion est déjà un engagement.

Vous connaissez la vocation de notre association: promotion de l'informatique et des sciences et technologies de l'information en enseignement, en recherche, à l'université et dans la société. Il est important qu'une association reflète notre communauté, car notre discipline paie le tribut de la jeunesse: tirée à hue et à dia, elle est parfois contestée malgré son énorme impact économique, social et scientifique. Notre communauté est elle aussi jeune et sans traditions, face à des interlocuteurs très structurés.

Dans ce contexte, SPECIF assume le parti pris du dialogue et de l'ouverture.

Je viens faire ici le point avec vous. On remarquera l'activité intense autour de l'enseignement. Ces actions sont collectives, et les collègues sont nombreux à s'impliquer.

* L'informatique dans le secondaire. Nous élaborons en groupe de travail (avec EPI, SNES, SNESsup) une plate-forme commune. Parallèlement, nous sommes en contact avec les Ministères. La création d'un CAPES et d'une Agrégation d'informatique sont le meilleur moyen d'ancrer l'informatique au lycée. Il faut expliquer à nos thésards que cette action doit déboucher sur des licences maîtrises préparant aux concours, donc sur des postes de Maître de Conférences.

* Les DEUGs: SPECIF a participé à un groupe de travail de la communauté, qui aboutit aux journées de Lyon des 26 au 28 novembre. En concertation avec le club EEA et l'AUM, SPECIF est intervenu rue Descartes et au cabinet de Bayrou sur la place des sciences pour l'ingénieur en premier cycle.

* Les formations professionnalisées. Nous avons oeuvré avec succès, en concertation avec les autres IUP, pour la création d'un nouvel intitulé d'IUP en Génie Informatique, avec les mentions Génie logiciel, Réseaux et Télécommunication. SPECIF initialise une réflexion avec les organisations professionnelles, notamment dans le but d'organiser l'enseignement en modules de compétences, et de développer les modes de formation non initiale. Une démarche commune avec ces organisations est en cours pour créer un Observatoire National des Métiers de l'Informatique.

* L'après-AFCET. La consultation qu'avait lancé SPECIF via les correspondants a montré l'intérêt qu'il y aurait à avoir en France une grande société d'informatique, partenaire de ses homologues étrangères (ACM, GI, BCS). Mais l'enquête a montré aussi une faible mobilisation sur le sujet, sans doute faute de temps et de moyens. SPECIF participe donc à l'étude d'un nouveau paysage associatif aux contours plus larges (genre IEEE), une dynamique s'étant de fait créée à ce niveau. Dans tous les cas, la position de SPECIF et de l'informatique sera d'autant plus forte que nous participons à l'élaboration des projets.

* SPECIF et le CNU. La question de savoir si SPECIF doit présenter des listes au CNU a été ouverte dans le bulletin (voir la pétition toulousaine) et sera débattue en AG. SPECIF défend l'unité de la discipline et de la communauté, et les différentes listes travaillent en bonne entente dans le CNU actuel. De plus, nous avons agi sur plusieurs dossiers en collaboration étroite avec

le Président Michel Lamure. Ce que peut apporter SPECIF au CNU est développé dans le dernier bulletin.

* Réforme du CNU. Le Ministère a initialisé des réflexions sur les contours des sections du CNU. Il s'agit d'une question importante pour les personnes (nomination par les CSE, promotion) et pour le cadrage de la discipline. Le CA de SPECIF a évoqué les problèmes actuels de frontières avec la section 61, qui entravent le développement des recherches en génie informatique. Mais la priorité absolue est le maintien de l'unité de la section. En particulier, tout remodelage tendant à marginaliser ou à dissocier les aspects systèmes d'information est à exclure. Une cassure à cet endroit, dans un domaine en plein essor, serait scientifiquement très préjudiciable. Le statu quo est donc probable au niveau des sections, d'autant que ces deux sections sont parmi les plus grosses. Par contre, le CA est favorable à ce que la section 27 (et la section 61) se retrouvent avec d'autres sections dans un "groupe SPI". Actuellement, notre section est groupée avec les sections de maths. Cette question de groupes joue notamment au niveau des promotions par voie spécifique, qui sont traitées en groupe, vous le savez. Nous sommes historiquement fort liés aux mathématiciens, mais la dynamique de notre discipline, ses objets, bref le sens de l'histoire nous orientent vers les Sciences pour l'Ingénieur. Certaines de nos recherches sont certes très liées aux maths, mais l'expérience du CNRS (où l'informatique est en SPI et les maths en SPM) montre que la situation est gérable. Les "théoriciens" ont leur place parmi leurs collègues du domaine qu'ils modélisent. L'informatique n'est pas plus que la physique un appendice des mathématiques. L'informatique est au coeur des sciences et technologies de l'information, qui vont comme leur nom l'indique de la théorie pure aux mises en oeuvre industrielles et sociales.

* PRC, GdR et recherche. Nous sommes intervenus au CNRS et au Ministère sur l'importance d'une animation nationale.

* Un serveur pédagogique se met en place, pour mettre en commun expériences et documents et faciliter le travail de chaque enseignant.

* Le devenir des thésards. Nous sommes en contact avec la CEC. Une action avec les industriels est envisagée. En militant pour le développement de la discipline dans la société, dans la recherche, à l'université, nous oeuvrons pour l'emploi de nos docteurs.

* Le bulletin. Une forme allégée est à l'étude, complétée d'une lettre synthétique. Je vous encourage à consulter le serveur Web, qui s'enrichit (<http://dept-info.labri.u-bordeaux.fr/Specif>)

D'autres chantiers attendent. Par exemple celui des personnels techniques et administratifs. Les départs massifs en retraite commencent. C'est maintenant qu'il faut se battre pour faire prendre en compte les besoins des nouvelles disciplines.

Pour conclure, je rappellerai encore une fois que 1200 enseignants chercheurs sur les 2000 de la 27ème section, ont été recrutés ces dix dernières années. La plupart seront donc encore en poste en 2025. Cela vaut bien une association qui nous aide à dessiner notre avenir. Je sais que SPECIF laisse beaucoup de jeunes de marbre. C'est sans doute notre faute. Il faut sensibiliser les jeunes aux enjeux. L'an prochain une cotisation réduite leur sera proposée.

Vous m'avez compris : adhérez ou réadhérez, si vous ne l'avez pas encore fait cette année!

Je vous souhaite une bonne rentrée et vous assure de mes sentiments les plus cordiaux.



Max Dauchet,
Président de SPECIF

SPECIF ET LE CNU : Les « valeurs » de Specif.

La communauté des informaticiens universitaires a des caractéristiques qui la distinguent profondément des autres communautés disciplinaires. On peut citer :

- la jeunesse de la discipline et son taux d'évolution qui rendent ses marges mouvantes ;
- la pyramide des âges bien particulière de ses membres ;
- ses rapports multiples avec la profession ;
- son caractère polymorphe de science, de technique et d'outil ;
- le fait que toutes les autres disciplines entretiennent avec elle des rapports obligés (l'informatique est un outil quelque peu envahissant) difficiles à gérer de part et d'autre.
- la répartition géographique non homogène de ses membres et la diversité institutionnelle de son intégration dans les établissements.
- la non reconnaissance persistante comme discipline au lycée.

Ces caractéristiques sont à l'origine de Specif: la communauté est à la fois à construire et à défendre.

Une communauté à construire

La communauté est en perpétuelle évolution et ses membres n'ont pas une conscience disciplinaire forgée par les siècles ; pour des raisons qui tiennent à l'esprit pionnier et à la difficulté de se faire une place au dépend des disciplines installées, l'individualisme est encore trop présent.

Une communauté à défendre

La communauté est, de fait, attaquée : il ne s'agit évidemment pas d'un complot mais juste d'une conséquence du fait qu'elle est niée :

- l'outil informatique étant utilisé par tous, tout enseignant chercheur, quelle que soit sa discipline, a un avis tranché sur ce qui est bon ou mauvais en la matière ;
- une discipline naissante obtient toujours quelques moyens qu'il est tentant, en période de pénurie de détourner ;
- nos « élites » protègent âprement leur manque de culture en la matière (pour prendre un exemple récent, la commission créée à l'initiative du Président de la République pour réfléchir à l'impact du développement des réseaux sur notre système éducatif ne compte aucun membre de la section 27).

Specif a été créée pour construire - dans la diversité - et pour défendre cette communauté récente.

Au CNU, Specif a, dès l'origine, mis en avant sa vocation de contribuer à créer une communauté dans le respect de la diversité thématique et géographique. Le CNU est un lieu où l'on contribue à définir le métier d'enseignant-chercheur (puisque l'on y joue de fait un rôle normatif sur l'entrée dans la carrière et sur les promotions) mais c'est également un lieu où l'on contribue à définir et à défendre une communauté :

- la qualification dans la section 27 est (ou devrait être) un gage de l'appartenance à la communauté ;

- dans une discipline tirée de tous côtés, un sentiment fort d'appartenance est nécessaire.
- les règles utilisées pour les promotions peuvent refléter des spécificités de la discipline (la lourde charge que représentent les filières professionnalisées, la permanente réactualisation des enseignements et des formations, la pyramide des âges qui donne aux maîtres de conférence des responsabilités précoces...);
- le CNU est fréquemment consulté par nos tutelles.

Cette vision complète l'approche globale du métier, indépendante des disciplines. Specif rejoint le sentiment commun que pour les promotions en particulier, les trois aspects du métier sont importants (enseignement, recherche, activités collectives), et qu'il faut tenir compte des conditions d'exercice. Mais l'intérêt de la communauté, et donc de ses membres, est que la vision disciplinaire soit représentée, et que cette représentation enrichisse le fonctionnement du CNU. Celui-ci est d'ailleurs actuellement assez satisfaisant, compte tenu de la nature de l'exercice, ce qui est à mettre au crédit de toutes les listes, mais en particulier à celui des initiatives de SPECIF au fil des sessions. Bon nombre de sections fonctionnent manifestement beaucoup moins bien (voir l'article du Monde du samedi 12 octobre).

- Il y a peu de thèmes non représentés.
- Des comptes-rendus détaillés des sessions ont été largement publiés.
- Des explications de ce que les rapporteurs attendent d'un dossier ont été rendues publiques.

Dans chacun des corps, une liste doit représenter cette approche disciplinaire. Specif souhaite que cette liste regroupe toutes les sensibilités scientifiques. Il sera très soucieux d'une bonne concertation dans l'établissement des listes, d'une représentation de toutes les grandes thématiques, de toutes les conditions d'exercice (des IUT aux grands centres), de la diversité géographique. Le cumul de mandats électifs (y compris avec le CA de Specif) devra être l'exception.

Carrière des enseignants chercheurs

- Recrutements de l'année 1997

Recrutements de l'année 1997

Par manque de temps, ne sont fournies ici que les listes brutes, sans analyse particulière concernant la mobilité ou la ventilation thématique. Notons simplement qu'il y a eu recrutement de 113 maîtres de conférences et de 27 professeurs. Ces listes étant obtenues par digitalisation, les membres de Specif voudront bien excuser les erreurs malencontreuses qui auraient pu se glisser lors de la reconnaissance.

Maîtres de conférences

Maîtres de conférences par ordre alphabétique

ALLEMAND MICHEL	Nantes
AMBERT FABRICE	Besancon (IUT Belfort-M)
ANDRES ERIC	Poitiers
ANQUETIL ERIC	Rennes insa
BEN AKLI NADIA épouse BELLALEM	Nancy 2 (IUT A)
BERTRAND FREDERIC	La Rochelle
BIERMANN ISABELLE	Lille 2 (IUT C)
BISGAMBIGLIA PAUL	Corse
BLASI PHILIPPE	Poitiers
BOUALI FATMA	Lille 2 (IUT C)
BOUFKHAD YACINE	Artois
BOUGANIM LUC	Versailles
BOUZY BRUNO	Paris 5
BRUEL JEAN MICHEL	Pau
CLOPPET FLORENCE épouse OLIVA	Paris 5
COZOT REMI	Rennes 1
DAUMAS MARC	Grenoble inp
DEBLED ISABELLE épouse RENNESSON	Nancy iufm
DELHOM MARIELLE	Corse
DUBOIS GILLES	Lyon 3
DUBOURG XAVIER	Le mans (IUT)
DUPIN DE SAINT-CYR FLORENCE épouse BANNAY	Angers
DUPONT PIERRE RAPHAEL	Saint-Etienne
ENCRENAZ EMMANUELLE épouse TIPHENE	Paris 6
ESCAZUT CATHERINE	Nice (IUT)
FARENC RISTELLE	Toulouse 3 (IUT Tarbes)
FAVRE JEAN MARIE	Grenoble 1
FEVRIER ARNAUD	Aix-Marseille 2 (IUT Aix)
FIORIO CHRISTOPHE	Montpellier 2
FLEURQUIN REGIS	Bretagne-Sud (IUT Vannes)

FREITAS ANTONIO	Clermont 1 (IUT Aubiere)
GARCIA BRUNO	Clermont-Ferrand 2
GARCIA SONIA epse SALICETTI	Lyon insa
GHODOUS PARISA epse SHARIAT	Lyon 1
GONZALES CHRISTOPHE	Paris 6
GUILLET FABRICE	Nantes
GUINAND FREDERIC	Le havre
HABIBI ARASH	Strasbourg 1
HENRY JEAN LUC	Antilles-Guyane
HIFI MHAND	Paris 1
JEZEQUEL FABIENNE	Paris 2
JULIA SANDRINE	Nice
KERMARREC ANNE-MARIE	Rennes 1
KHOUL LEILA	Versailles
LACOSTE THIERRY	Paris 12
LAFORST CHRISTIAN	Evry
LAFOURCADE MATHIEU	Montpellier 2
LAGASQUIE MARIE-CHRISTINE epse SCHIEX	Toulouse 3
LAPUJADE ANNE	Amiens
LAZARUS FRANCIS	Poitiers
LE STRUGEON EMMANUELLE epse GRISLIN	Valenciennes
LECLERE MICHEL	Nantes (IUT)
LEFEVRE LAURENT	Lyon 1
LIETARD LUDOVIC	Rennes 1 (IUT Lannion)
LOGE CHRISTOPHE	Amiens (IUT)
MAHEO YVES	Bretagne-Sud
MARCHEIX DAVID	Poitiers
MARET PIERRE LOUIS	Lyon insa
MARMORSTEIN LAURA epse WYNTER	Versailles
MARTIN LIONEL	Orleans (IUT)
MASCARILLA LAURENT	La Rochelle
MAZIGH BELHASSEN	Besancon ips
MENIER GILDAS	Bretagne-Sud
MENISSIER VALERIE epse MORAIN	Paris 6
MERLE PHILIPPE	Lille 1
MESEURE PHILIPPE	Lille 1
MICHEL OLIVIER	Evry
MOINARD CLAUDINE	Paris 8
MOLLI PASCAL	Nancy 1
MOREAUX PATRICE	Reims
NAMYST RAYMOND	Lyon ens
NANA TCHAMNDA LAURENT	Brest
NICOD JEAN-MARC	Besancon (IUT Belfort-M)
NIGRO JEAN-MARC	Troyes
NORMAND NICOLAS	Nantes
PARENT CATHERINE epse VIGOUROUX	Grenoble 1
PAULIN MATHIAS	Toulouse 3
PELLEGRINI FRANCOIS	Bordeaux ensi
PENINOU ANDRE	Lille 3
PETIT JEAN-MARC	Clermont-Ferrand 2
PIERSON JEAN MARC	Littoral
POITRENAUD DENIS	Paris 5 (IUT)
RAVAT FRANCK	Toulouse 2 (IUT B)
REFFAY CHRISTOPHE	Besancon (IUT B-Vesoul)
RICQUEBOURG YANN	Brest

RIGOTTI CHRISTOPHE	Lyon insa
RIVIERE STEPHANE	Mulhouse
ROBILLIARD DENIS	Littoral
ROCA VINCENT	Paris 6
ROSMORDUC SERGE	Paris 8 (IUT Tremblay en F)
ROUSSEL OLIVIER	Artois (IUT Lens)
SAKDAVONG JEAN CHRISTOPHE	Toulouse 2
SAUBION FREDERIC	Angers
SEBBAN MARC	Antilles-Guyane
SERRANO MANUEL	Nice
SOUTOU CHRISTIAN	Toulouse 2 (IUT B)
STEMART ISABELLE	Metz
TAMINE KARIM	Limoges
THEILLER ISABELLE épouse CHRISMENT	Nancy 2 (IUT A)
THUAIRE ALAIN	Nice (IUT)
TILLICH JEAN PIERRE	Paris 11
TORRES LUCILE	Aix-Marseille 3
TORT FRANCOISE épouse SARRAILH	Cachan ens
UTARD GIL	Amiens
VAJNOVSZKI VINCENT	Dijon
VALARCHER PIERRE	Rouen
VAUTROT PHILIPPE	Reims (IUT)
VERON PASCAL	Toulon
VIALARD ANNE épouse MOREAU	Bordeaux 1
VIDAL THIERRY	Tarbes eni
VIGNERON LAURENT	Nancy 2
VODISLAV CRISTIAN-DAN	Cnam
WEIS FREDERIC	Rennes 1 (IUT)

Maîtres de conférences par ordre alphabétique

FEVRIER ARNAUD	Aix-Marseille 2 (IUT Aix)
TORRES LUCILE	Aix-Marseille 3
LAPUJADE ANNE	Amiens
UTARD GIL	Amiens
LOGE CHRISTOPHE	Amiens (IUT)
DUPIN DE SAINT-CYR FLORENCE épouse BANNAY	Angers
SAUBION FREDERIC	Angers
HENRY JEAN LUC	Antilles-Guyane
SEBBAN MARC	Antilles-Guyane
BOUFKHAD YACINE	Artois
ROUSSEL OLIVIER	Artois (IUT Lens)
REFFAY CHRISTOPHE	Besancon (IUT B-Vesoul)
AMBERT FABRICE	Besancon (IUT Belfort-M)
NICOD JEAN-MARC	Besancon (IUT Belfort-M)
MAZIGH BELHASSEN	Besancon ips
VIALARD ANNE épouse MOREAU	Bordeaux 1
PELLEGRINI FRANCOIS	Bordeaux ensi
NANA TCHAMNDA LAURENT	Brest
RICQUEBOURG YANN	Brest
MAHEO YVES	Bretagne-Sud
MENIER GILDAS	Bretagne-Sud
FLEURQUIN REGIS	Bretagne-Sud (IUT Vannes)
TORT FRANCOISE épouse SARRAILH	Cachan ens

FREITAS ANTONIO	Clermont 1 (IUT Aubiere)
GARCIA BRUNO	Clermont-Ferrand 2
PETIT JEAN-MARC	Clermont-Ferrand 2
VODISLAV CRISTIAN-DAN	Cnam
BISGAMBIGLIA PAUL	Corse
DELHOM MARIELLE	Corse
VAJNOVSZKI VINCENT	Dijon
LAFOREST CHRISTIAN	Evry
MICHEL OLIVIER	Evry
FAVRE JEAN MARIE	Grenoble 1
PARENT CATHERINE épouse VIGOUROUX	Grenoble 1
DAUMAS MARC	Grenoble inp
BERTRAND FREDERIC	La Rochelle
MASCARILLA LAURENT	La Rochelle
GUINAND FREDERIC	Le havre
DUBOURG XAVIER	Le mans (IUT)
MERLE PHILIPPE	Lille 1
MESEURE PHILIPPE	Lille 1
BIERMANN ISABELLE	Lille 2 (IUT C)
BOUALI FATMA	Lille 2 (IUT C)
PENINOU ANDRE	Lille 3
TAMINE KARIM	Limoges
PIERSON JEAN MARC	Littoral
ROBILLIARD DENIS	Littoral
GHODOUS PARISA epse SHARIAT	Lyon 1
LEFEVRE LAURENT	Lyon 1
DUBOIS GILLES	Lyon 3
NAMYST RAYMOND	Lyon ens
GARCIA SONIA epse SALICETTI	Lyon insa
MARET PIERRE LOUIS	Lyon insa
RIGOTTI CHRISTOPHE	Lyon insa
STEMART ISABELLE	Metz
FIORIO CHRISTOPHE	Montpellier 2
LAFOURCADE MATHIEU	Montpellier 2
RIVIERE STEPHANE	Mulhouse
MOLLI PASCAL	Nancy 1
VIGNERON LAURENT	Nancy 2
BEN AKLI NADIA épouse BELLALEM	Nancy 2 (IUT A)
THEILLER ISABELLE épouse CHRISMENT	Nancy 2 (IUT A)
DEBLED ISABELLE épouse RENNESSON	Nancy iufm
ALLEMAND MICHEL	Nantes
GUILLET FABRICE	Nantes
NORMAND NICOLAS	Nantes
LECLERE MICHEL	Nantes (IUT)
JULIA SANDRINE	Nice
SERRANO MANUEL	Nice
ESCAZUT CATHERINE	Nice (IUT)
THUAIRE ALAIN	Nice (IUT)
MARTIN LIONEL	Orleans (IUT)
HIFI MHAND	Paris 1
TILLICH JEAN PIERRE	Paris 11
LACOSTE THIERRY	Paris 12
JEZEQUEL FABIENNE	Paris 2
BOUZY BRUNO	Paris 5
CLOPPET FLORENCE épouse OLIVA	Paris 5

POITRENAUD DENIS	Paris 5 (IUT)
ENCRENAZ EMMANUELLE epse TIPHENE	Paris 6
GONZALES CHRISTOPHE	Paris 6
MENISSIER VALERIE épse MORAIN	Paris 6
ROCA VINCENT	Paris 6
MOINARD CLAUDINE	Paris 8
ROSMORDUC SERGE	Paris 8 (IUT Tremblay en F)
BRUEL JEAN MICHEL	Pau
ANDRES ERIC	Poitiers
BLASI PHILIPPE	Poitiers
LAZARUS FRANCIS	Poitiers
MARCHEIX DAVID	Poitiers
MOREAUX PATRICE	Reims
VAUTROT PHILIPPE	Reims (IUT)
COZOT REMI	Rennes 1
KERMARREC ANNE-MARIE	Rennes 1
LIETARD LUDOVIC	Rennes 1 (IUT Lannion)
WEIS FREDERIC	Rennes 1 (IUT)
ANQUETIL ERIC	Rennes insa
VALARCHER PIERRE	Rouen
DUPONT PIERRE RAPHAEL	Saint-Etienne
HABIBI ARASH	Strasbourg 1
VIDAL THIERRY	Tarbes eni
VERON PASCAL	Toulon
SAKDAVONG JEAN CHRISTOPHE	Toulouse 2
RAVAT FRANCK	Toulouse 2 (IUT B)
SOUTOU CHRISTIAN	Toulouse 2 (IUT B)
LAGASQUIE MARIE-CHRISTINE epse SCHIEX	Toulouse 3
PAULIN MATHIAS	Toulouse 3
FARENC RISTELLE	Toulouse 3 (IUT Tarbes)
NIGRO JEAN-MARC	Troyes
LE STRUGEON EMMANUELLE epse GRISLIN	Valenciennes
BOUGANIM LUC	Versailles
KHOUL LEILA	Versailles
MARMORSTEIN LAURA epse WYNTER	Versailles

Professeurs

professeurs par ordre alphabétique

ANDONOV ROUMEN	Valenciennes
BAHSOUN JEAN PAUL	Toulouse 3
BENHAMOU FREDERIC	Nantes
BERGOUIGNOUX PATRICK	Toulouse 3 (IUT A)
BOURSIER PATRICE	La Rochelle
CANI MARIE PAULE épse GASCUEL	Grenoble inp
CARDON ALAIN	Le Havre (IUT)
DE LA HIGUERA COLIN	Saint-Etienne
GATTI DOMINIQUE	Troyes
GENGLER MARC	Aix-Marseille 2
GIAKOUMAKIS VASSILIOS	Amiens
GOLBREICH CHRISTINE	Rennes 2
LUGIEZ DENIS	Aix-Marseille 1

MALENFANT JACQUES	Bretagne-Sud
MATHIEU PHILIPPE	Lille 1 (IUT A)
MATHIEU CLAIRE épouse XENYON	Paris 11
MIKOU NOUFISSA	Dijon
MOHRING C~RISTINE épouse PAULIN	Paris 11
ROBACH CHANTAL	Grenoble inp
ROUSSEAUX FRANCIS	Reims
ROUX OLIVIER	Nantes ec
SAKHO IBRAHIMA	Metz
SCHAFF ANDRE	Nancy 1
SCHERSON ISAAC	Paris 6
SILBERZTEIN MAX	Besancon
VALIBOUZE ANNICR	Paris 6
ZISSIMOPOULOS VASSILIS	Paris 13 (IUT Villetaneuse)

professeurs par établissement

LUGIEZ DENIS	Aix-Marseille 1
GENGLER MARC	Aix-Marseille 2
GIAKOUMAKIS VASSILIOS	Amiens
SILBERZTEIN MAX	Besancon
MALENFANT JACQUES	Bretagne-Sud
MIKOU NOUFISSA	Dijon
CANI MARIE PAULE épouse GASCUEL	Grenoble inp
ROBACH CHANTAL	Grenoble inp
BOURSIER PATRICE	La Rochelle
CARDON ALAIN	Le Havre (IUT)
MATHIEU PHILIPPE	Lille 1 (IUT A)
SAKHO IBRAHIMA	Metz
SCHAFF ANDRE	Nancy 1
BENHAMOU FREDERIC	Nantes
ROUX OLIVIER	Nantes ec
MATHIEU CLAIRE épouse XENYON	Paris 11
MOHRING C~RISTINE épouse PAULIN	Paris 11
ZISSIMOPOULOS VASSILIS	Paris 13 (IUT Villetaneuse)
SCHERSON ISAAC	Paris 6
VALIBOUZE ANNICR	Paris 6
ROUSSEAUX FRANCIS	Reims
GOLBREICH CHRISTINE	Rennes 2
DE LA HIGUERA COLIN	Saint-Etienne
BAHSOUN JEAN PAUL	Toulouse 3
BERGOUGNOUX PATRICK	Toulouse 3 (IUT A)
GATTI DOMINIQUE	Troyes
ANDONOV ROUMEN	Valenciennes

A propos d'enseignement

- Annonce des journées nationales Specif sur les DEUG
- Bulletin d'inscription aux journées sur les DEUG
- Sur l'enseignement de l'informatique (question orale au sénat)

Journées Nationales Spécif

INFORMATIQUE DANS LE DEUG "SCIENCES ET TECHNOLOGIES"

Université Lyon 1, 26-27-28 Novembre 1997

organisées avec le soutien de l'UFR d'Informatique et du Département de 1er cycle

Ces journées, comme les précédentes sur le même sujet, visent à permettre un maximum d'échanges pédagogiques sur l'enseignement de l'informatique en Deug.

Plus particulièrement cette année et dans la perspective de la nouvelle réforme universitaire, un objectif est de favoriser l'émergence d'une position de fond sur la place de l'informatique dans les différentes mentions du DEUG Sciences et Technologies.

A cette fin, et à l'initiative de Spécif, un groupe de travail a préparé un texte de proposition d'une "plateforme pour l'informatique dans le Deug Sciences et Technologie", diffusée dans le bulletin n°39 juillet 97. De ce texte émergent des thèmes de travail pour ces journées, parmi lesquels :

Thème 1 : Des questions à propos des contenus

- Objectifs :
 - Qu'est-ce qu'une culture générale en informatique ?
 - Quels secteurs de l'informatique couvrir ?
 - Quelle répartition entre "Méthodes / Pratique / Fondements" ?
 - Comment sortir d'une traditionnelle séparation entre informatique "disciplinaire" et informatique "outil" ?
- Programmes détaillés : souhaitables ou pas ? réalistes ?
- Quels contenus pour quelles mentions (il n'y a pas que le DEUG MIAS ...) ?
- ...

Thème 2 : Mise en oeuvre pédagogique

- Spécificité de l'enseignement en DEUG : nouveauté de la discipline, hétérogénéité du public ...
- Information et orientation des étudiants : les études, les métiers, la recherche en informatique ...
- A propos des enseignants
 - Quels enseignants pour quels enseignements ?
 - L'enseignement en DEUG : comment le valoriser ? quelles motivations ?
- Ressources pédagogiques

- Nécessité de rentabiliser les investissements
- Utilisation de livres, impact des nouvelles technologies
- Expériences originales par le contenu, l'approche ...

• ...

Thème 3 : Evaluation

- Evaluation des étudiants
 - Que faut-il évaluer et sous quelles formes ? Evaluation des activités pratiques ?
 - Organisation de l'évaluation dans un contexte de masse : préparation, validation, correction, notation ...
 - Contexte de l'évaluation : liens avec les autres disciplines, avec l'enseignement dispensé.
- Evaluation des enseignements
 - Adéquation des contenus aux objectifs de la formation, aux ressources horaires disponibles, aux attentes des étudiants ...
 - Evaluation de la mise en œuvre : conditions matérielles, supports pédagogiques, participation des étudiants, activités pédagogiques proposées ...
 - Mise en place au sein de l'Université de l'évaluation prévue par les nouveaux textes.

• ...

Ce qui précède n'est pas limitatif. D'autres sujets d'ateliers pourront être déterminés sur place.

Les thèmes proposés évolueront en ateliers parallèles au cours des journées avec leur dynamique propre. Des réunions plénières feront la synthèse afin de permettre aux participants d'être informés de l'évolution de chaque atelier, d'en changer éventuellement ou de commencer un autre thème.

Quelques exposés brefs prendront place dans les réunions plénières, notamment à propos d'expériences originales susceptibles d'être reproduites ailleurs.

Les participants aux journées sont conviés à apporter tout forme de matériel pédagogique illustrant leurs expériences : maquettes, photocopiés, programmes, etc.

Les journées se dérouleront à Lyon 1, sur le Campus de la Doua, bâtiment 710 pour les différents ateliers, et Amphithéâtre Culturel du bâtiment Astrée pour les réunions plénières (voir sur le plan). Les repas de midi se prendront dans la cafeteria du personnel en face du bâtiment 710.

Les programmes des jeudi et vendredi seront fixés au cours des diverses synthèses.

- Mercredi 26 novembre
 - 10h Inscription des participants (hall du bâtiment Astrée)
 - 10h30 Réunion plénière d'introduction. Constitution des groupes d'ateliers.
 - 11h30 Ateliers en parallèle (bâtiment 710)
 - 13h Repas (cafeteria du personnel)
 - 14h30 Suite des ateliers (bâtiment 710)
 - 16h30 Pause café (bâtiment Astrée)
 - 17h Bilan des ateliers, exposé, et mise à jour du planning des jours suivants
 - 18h30 Fin

Un apéritif est prévu en fin de journée.

- Jeudi 27 novembre
 - 9h-17h Exposé(s), ateliers, bilan des ateliers
 - L'AG de SPECIF est prévue à 17h30 dans l'Amphithéâtre Culturel.

- Vendredi 28 novembre
 - 9h-16h Exposé, ateliers, bilan des ateliers, bilan des journées.

A l'issue des journées, un document de synthèse sera réalisé à partir des bilans des ateliers. Il sera ensuite diffusé par Spécif à la communauté universitaire.

Journées Nationales Spécif
INFORMATIQUE DANS
LE DEUG "SCIENCES ET TECHNOLOGIES"

26-27-28 Novembre 1997, Université Lyon1

Bulletin d'inscription (gratuite mais obligatoire)
à renvoyer (éventuellement avec un chèque) à :

Journées SPECIF-DEUG (Odile Millet-Botta)
bat 711, UCB Lyon 1
43, bld du 11 novembre 1918
69622- Villeurbanne Cedex
Tel 04 72 43 16 16, Fax 04 72 43 14 87
E-mail : specifdeug@univ-lyon1.fr
<http://www.univ-lyon1.fr/>

Les participants qui le souhaitent recevront des tickets de réduction pour les transports SNCF ou Air France.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :Fax :

E-mail :

Participation aux repas de midi (restaurant du personnel) :

mercredi 26 novembre : 70 F

jeudi 27 novembre : 70 F

vendredi 28 novembre : 70 F

Total repas ci-joint par chèque à l'ordre de EUREST :

Hôtels à réserver directement en mentionnant "Journées SPECIF DEUG Informatique" :

près du campus (bus 59 et 70) :

Hotel Etap, 154 grande rue de St Clair, 69300 Caluire

Tel : 04-78-23-01-91, Fax : 04-78-23-02-68

chambre 170 F, petit déjeuner : 24 F, garage privé : 29 F la nuit

centre ville, près des restaurants "lyonnais" pour le soir! (bus 26 direct pour l'UCB Lyon1) :

Hôtel Bleu Marine, 4-6 rue Mortier , 69003 Lyon

Tel : 04-78-60-03-09, Fax : 04-78-60-01-95

chambre + petit déjeuner : 300 F, garage privé : 40F la nuit

Sur l'enseignement de l'informatique

Dans le cadre des démarches de Specif et de ses membres à propos de l'enseignement de l'informatique dans le secondaire, Maylis Delest, professeur à Bordeaux, a expliqué notre point de vue à Monsieur Valade qui a posé une question orale au ministre à ce sujet. Voici, extrait du journal officiel, la question et la réponse. Specif remercie vivement Maylis de cet appui, et continue à œuvrer pour la reconnaissance de l'informatique en tant que discipline qui devrait être enseignée dans le secondaire par des enseignants formés à cet effet.

Journal officiel. Question orale posée par le sénateur J.Valade (RPR) au ministre de l'Education nationale le 14-10-97 au Sénat.

Enseignement de l'informatique

M. VALADE - C'est un lieu commun que de dire que nous vivons désormais dans la société de l'information. Mais il ne faut pas oublier de former les hommes pour qu'ils puissent s'adapter à l'évolution des modalités de celle-ci. Ainsi, l'évocation d'internet devient incantatoire. Encore faut-il que les étudiants, les chercheurs et, plus généralement, tous les citoyens sachent l'utiliser.

Il convient donc de mettre les enseignants, l'université et les universitaires, en situation d'affronter cette mutation inéluctable et rapide des sciences et des techniques de l'information.

Actuellement, l'enseignement de l'informatique au lycée, même s'il est assuré de façon satisfaisante, ne l'est qu'à partir d'un volontariat et de la bonne volonté de professeurs d'autres matières. Il en va de même, trop souvent, à l'université.

Il importe, par conséquent, de mettre en place rapidement une réelle formation initiale pour l'enseignement de l'informatique et de la sanctionner par un CAPES et une agrégation, à l'image de ce qui a été fait pour d'autres disciplines, pour certaines de moindre rayonnement. Il est en effet paradoxal de voir ces diplômes exister dans des disciplines très confidentielles tandis que rien de tel n'existe encore pour l'informatique. Cela me rappelle l'époque de l'introduction des mathématiques modernes à l'école, où les instituteurs apprenaient la semaine d'avant ce qu'ils avaient à enseigner la semaine d'après. On sait avec quels résultats ! Toute une génération d'enfants fut sacrifiée.

Le développement de l'informatique n'est pas seulement lié à des investissements et à des équipements. Il dépend de la bonne maîtrise de la discipline et de la qualité des chercheurs et des formateurs. Ces nouveaux diplômes seraient une bonne voie pour un meilleur développement des innovations pédagogiques et des animations interdisciplinaires. Ils seraient un soutien considérable pour ces nouvelles technologies permettant à notre pays de répondre au défi de l'information et de la communication.

Pour illustrer mon propos, je rappellerai que la récente opération « sciences en fête » du 10 au 12 octobre, s'est révélée un grand succès et qu'à cette occasion, on a édité un nouveau logiciel. Je pourrais aussi vous citer de nombreux exemples de petites entreprises dont les succès sont dûs à l'informatique.

C'est pourquoi toute une génération d'enseignants et d'étudiants souhaite la création d'un CAPES et d'une agrégation d'informatique.

Mme ROYAL - ministre déléguée. Je comprends votre préoccupation. Cette proposition mérite un examen approfondi, mais ce n'est pas la solution que nous avons retenue, et je vais vous dire pourquoi.

L'informatique a pris dans notre société une place prépondérante et nous avons l'ambition de la rendre accessible à tous nos concitoyens. Pour la plupart d'entre eux, cependant, elle restera toujours un moyen et ne deviendra jamais une fin en soi.

Il en va de même pour la voiture : un automobiliste n'a pas besoin d'être un mécanicien confirmé...

L'informatique exige, certes, des connaissances de base : tout bachelier devra les posséder, non pour elles-mêmes mais parce que l'outil informatique est de plus en plus présent dans toutes les disciplines.

Ces connaissances minimales sont actuellement dispensées par des enseignants de disciplines diverses, qui ont acquis la maîtrise de l'outil informatique. C'est conforme à notre ambition : nous voulons que tous les enseignants sachent se servir de l'informatique.

Y aurait-il une valeur ajoutée à faire de l'informatique une discipline à part entière du secondaire ? Nous ne le pensons pas. Il en va, bien sûr, différemment dans l'enseignement supérieur, où l'on dispose d'enseignants-chercheurs en informatique.

Dans le secondaire, la création d'une discipline spécifique pourrait même avoir un effet contraire au but visé, en dessaisissant les autres enseignants de l'informatique et en figeant celle-ci dans le carcan de programmes immuables.

Voilà pourquoi nous préférons persister dans la voie actuelle : enseigner systématiquement l'informatique à tous les enseignants dans le cadre de la formation initiale ou continue. Ainsi peut-on prendre en compte la rapide évolution de ce domaine.

Toutefois, je soumettrai votre proposition aux instances compétentes.

M. VALADE - Vous parlez de formation permanente. Soit. Encore faut-il des gens capables de la dispenser !

Il est vrai que nous conduisons tous notre voiture sans être des mécaniciens de haut niveau. Mais nous avons tous besoin de tels mécaniciens !

C'est cela que je vous propose de créer pour l'informatique : une reconnaissance permettant de récompenser ceux qui auront fait un effort poussé de formation.

Cette discipline connaît de rapides évolutions ? Certes. Mais ce n'est pas la seule : je n'enseigne plus la chimie comme on le faisait au début du siècle !

Divers

- Événements planifiés
- Livres
- Concours Ens Cachan

Événements planifiés

événement	date	lieu
NOTERE colloque international sur les nouvelles technologies de la répartition URL: http://www.univ-pau.fr/NOTERE	4-6 novembre 1997	Pau
ESI & ISCN'97 Co-operation and business opportunities for Eastern/Western European Countries in the IT field. Practical Improvement of Software Processes and Products URL: http://www.iscn.ie/conferences/iscn97	10-12 novembre 1997	Budapest
ACS'97 Conference on applications of computer systems e-mail: januszki@beta.iit.tuniv.szczecin.pl	13-14 novembre 1997	Szczecin
PROMSMmNet'97 International Conference on Protocols for Multimedia Systems - Multimedia Networking URL: http://cc-lab.u-aizu.ac.jp/promsmmnet97/	24-26 novembre 1997	Santiago
Journées Specif sur les Deug	25-28 nov. 1997	Lyon
EWCSMR'98 Euromicro Working Confernece on Software Maintenance and Reengineering URL: http://www.dsi.unifi.it/~nesi/csmr98	9-11 mars 1998	Florence
ADPM'98, 3ème conférence internationale sur l'Automatisation des Processus Mixtes	19-20 mars 1998	Reims
RTA98 9th international conference on rewriting techniques and applications e-mail: rta98@informatik.tu-muenchen.de	30 mars-1 avril 1998	Tsubuka
Ré-ingénierie des systèmes d'informations URL: http://www.insa-lyon.fr/LISI/RSI	1-2 avril 1998	Lyon
TAPD'98 1st workshop on tabulation in parsing and deduction URL: http://pauillac.inria.fr/~clerger/tapd.html	2-3 avril 1998	Paris
wmATM Internatonal workshop on wireless mobile ATM implementation URL: http://members.aol.com/wmatm/watm98.htm	6-10 avril 1998	Hangzhou
ISORC'98 1st international symposium on object-oriented real-time distributed computing	20-22 avril 1998	Kyoto

URL: <http://dream.eng.uci.edu/isorc/>

B'98 2nd international B conference URL: http://www-lsr.imag.fr/B98/	22-24 avril 1998	Montpellier
JDIR'98 Journées Doctorales Informatique et Réseaux URL: http://www.rennes.enst-bretagne.fr/~bourges/jdir98	27-29 avril 1998	Paris
XVI° congrès INFORSID URL: http://sig1.irit.fr:8000/INFORSID	12-15 mai 1998	Montpellier
HCI-Aero'98 International conference on Human-Computer Interaction in Aeronautics e-mail: helen.wilson@onecert.fr	27-29 mai 1998	Montreal
ECIS'98 6th european conference on information systems URL: http://www.iae.iae-univ-aix.fr/ecis98	4-6 juin 1998	Ais en Provence
Ada-Europe'98 conference, reliable software technologies URL: http://www.ada-europe.org	8-12 juin 1998	Uppsala
CARI'98 4° colloque africain sur la recherche en informatique URL: http://www.cari98.sn	12-15 octobre 1998	Dakar

Devant l'accroissement des annonces de conférences et des demandes de publications dans le bulletin, le CA de Specif (séance du 4 avril 1996) a décidé d'appliquer les règles suivantes:

- conférences de jeunes chercheurs: publication de l'annonce limitée à une page. Envoyer le document par e-mail, en format word-binhex interprétable par un Mac, rtf, ou latex.
- autres conférences: renvoi sur l'URL, et maintien de la liste sous la forme présentée ci-dessus. Envoyer par mail le titre, la date, le lieu et l'URL.

Envoyer les documents à Christian Carrez par e-mail: carrez@cnam.fr

Livres proposés a specif

Cette rubrique propose des ouvrages récents dont Specif a eu connaissance. Il ne s'agit pas de commentaires, mais simplement de la "quatrième de couverture". Cependant, nous sommes prêts à publier ici les analyses de livres que vous nous feriez parvenir. N'hésitez pas à donner votre point de vue sur son utilité. Si elle vous paraît intéressante, aidez nous à la mettre à jour. CC.

Christian CARREZ, *Structures de données en Java, C++ et Ada95*, Masson, 1997. Un domaine essentiel de la programmation abordé par trois langages complémentaires, du plus « populaire » et prometteur, Java, aux langages structurés pour de grosses applications: Ada 95, et un classique, C++.

Ce livre permet au programmeur sérieux d'approfondir les concepts de base de l'informatique liée aux structures de données et à leur implantation. Au-delà des structures séquentielles ou arborescentes, l'auteur aborde les algorithmes de tri et de recherche, offre des exemples génériques et ses solutions. L'ouvrage est complété par un CD-ROM comportant à la fois les codes illustrant les différentes parties du livre, pour en faciliter la réutilisation, et des outils de test et mesure de la cohérence des structures de données.

Ce livre s'adresse aux développeurs professionnels qui doivent maîtriser le passage d'un langage à l'autre, aux étudiants en informatique (BTS/IUT, Miage, maîtrise d'informatique, écoles d'ingénieurs) et aux ingénieurs.

Christian Carrez est professeur des universités au CNAM.

**DEPARTEMENT INFORMATIQUE
A. PETIT**

petit@lsv.ens-cachan.fr
Tél: 01 47 40 27 24
Sec: 01 47 40 24 04
Fax: 01 47 40 24 64

Réf : AP/DL 97 27

Cachan, le 3 octobre 1997

OBJET : Concours d'entrée à l'ENS de Cachan, en 3ème année, section Informatique

Cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous rappeler l'existence, à l'Ecole Normale Supérieure de Cachan, d'un concours qui recrute des élèves entrant en troisième année dans le Département d'Informatique.

Le concours est ouvert à tout étudiant titulaire d'une maîtrise ou d'un diplôme d'ingénieur à la session de juin 1998 au plus tard. Il est plus particulièrement destiné aux étudiants informaticiens ayant de bonnes connaissances en Informatique Fondamentale et aux étudiants mathématiciens ayant suivi un cursus d'Informatique.

Ce concours comporte une première épreuve d'admissibilité sur dossier, puis pour les candidats retenus, des épreuves écrites (deux épreuves d'informatique et une épreuve de français et de culture générale) dites "de grande admissibilité". Enfin les candidats admissibles passeront quatre épreuves orales d'admission (deux épreuves d'informatique, une d'entretien et une de langue vivante).

Après accord du conseil du Département d'Informatique, les étudiants reçus feront un DEA d'informatique dans l'Université de leur choix à Paris ou en Province. Ils commenceront ensuite une thèse. Durant leurs deux années d'école, ils bénéficieront de plus d'une formation complémentaire délivrée à Cachan. A la suite de ces deux années, les meilleurs d'entre eux pourront profiter du statut d'Assistant Moniteur Normalien.

L'objectif de ce concours n'est donc nullement d'attirer de bons étudiants dans la région parisienne mais au contraire de fournir aux meilleurs étudiants un complément de formation et de leur offrir ensuite la possibilité d'effectuer une thèse, en particulier dans les grands laboratoires de province, dans des conditions optimales.

J'attire votre attention sur le caractère exceptionnel de ce concours qui est le seul, toutes écoles normales confondues, à être réservé aux étudiants désirant poursuivre des études en Informatique. Je crois qu'il s'agit d'une forme de reconnaissance de notre discipline dont nous nous devons de profiter.

Je vous remercie à l'avance de la publicité que vous voudrez bien faire auprès de vos étudiants. Je me permets d'insister sur l'importance à encourager personnellement les meilleurs d'entre eux à concourir.

Les inscriptions à ce concours doivent se faire par minitel avant le 8 janvier 1998. Je reste, ainsi que le secrétariat du Département d'Informatique (liber@lsv.ens-cachan.fr), à votre entière disposition pour tout renseignement supplémentaire que vous ou vos étudiants souhaiteriez.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Cher Collègue, l'expression de mes meilleures salutations.

A. PETIT
Directeur du Département Informatique

Préinscription sur Minitel 3615 code SCIENS
du 4 décembre 1997 au 8 Janvier 1998

Les notices explicatives seront disponibles dans les Rectorats, au MENRT et à l'ENS de CACHAN

Libres opinions

- Internet, nouvelle utopie humaniste?
- Dans la presse professionnelle

Internet, nouvelle utopie humaniste ?

Bernard Lang[‡], Véronique Viguié Donzeau-Gouge^{‡‡} et Pierre Weis[‡]

Une version légèrement révisée de cet article est parue dans la section Horizons-Débats en page 21 du journal Le Monde du mercredi 1er octobre 1997.

Le récent article de Robert Redeker dans le Monde [1] est essentiel, au plein sens du terme, car il insiste sur ce qui doit être l'essence de la formation scolaire, mais aussi au sens vulgaire car il importe de préserver cette essence de l'école contre la pression croissante des dérives utilitaires. Il est d'ailleurs remarquable que ce texte a interpellé nombre d'entre nous, malheureusement en soulevant chez beaucoup la même inquiétude: ce discours ne risque-t-il pas de se disqualifier aux yeux de bien des lecteurs en ignorant trop d'aspects du terrain, des acteurs et des enjeux, et en masquant l'essentiel derrière une vision erronée du contexte [2].

L'essentiel, Robert Redeker le dit mieux que nous ne saurions le faire, c'est la formation de l'homme et du citoyen. Cette formation inclut certes les humanités. Mais pourquoi en exclure les sciences, et même les arts, comme il semble le faire, au moins par omission, donnant par là-même un parfum corporatiste à la défense d'une école humaniste et républicaine ? Le siècle des lumières, qui a préparé la République, n'avait pas un tel dédain pour la science et la technologie, qui autant que les humanités forment l'homme dans sa connaissance et sa maîtrise de lui-même et du monde.

Oui, l'école doit être un lieu de formation de l'individu, pour lui-même, et de régénération de l'Humanité et de la République. Et non, ce ne doit pas être un lieu où l'on moule de futurs consommateurs et les rouages d'un système de production de plus en plus inhumain, et non-humain. Mais cela n'exclut nullement, bien au contraire, que l'on y parle du monde dans lequel les nouveaux hommes seront appelés à vivre, et dans lequel ils devront se retrouver et exercer leur citoyenneté, et d'en parler dans toutes ses dimensions, humaines, techniques ou autres.

L'informatique et, surtout, l'Internet changent le monde et les rapports humains, comme en son temps l'imprimerie qui, elle aussi, a préparé la démocratie par la diffusion des idées. Ce fut rapidement compris des pouvoirs de l'époque qui ont toujours cherché à contrôler l'imprimerie, comme les pouvoirs actuels cherchent maintenant, pour les mêmes raisons, à prendre le contrôle de l'Internet. Ce changement ne peut pas ne pas avoir d'effet sur l'école et sur la formation du citoyen, même s'il est souhaitable de ne pas précipiter les choses, et de séparer avec circonspection l'essentiel de l'accessoire.

Ce qui importe, ce sont les concepts et les dimensions nouvelles de l'espace, du temps, du savoir et de la communication.

L'informatique est tout à la fois une science, une technologie et un ensemble d'outils. Les disciplines plus anciennes distinguent sans problème ces trois composantes, et nul ne confond la thermodynamique, la technologie des moteurs à explosion et le mode d'emploi d'un véhicule automobile. L'école se doit d'enseigner la science, de l'illustrer et de la situer par la technologie, et de la concrétiser par l'exemple d'outils ou de réalisations. Dans sa pratique actuelle, l'introduction de

[‡] Directeurs de Recherche à l' INRIA Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique

^{‡‡} Professeur au CNAM Conservatoire National des Arts et Métiers

l'informatique à l'école, et malheureusement souvent à l'université, est critiquable parce qu'elle entretient la confusion entre ces trois composantes. Elle se limite souvent à présenter quelques outils, éphémères et donc accessoires, en les faisant passer pour de la technologie, et en ignorant complètement la science, pourtant riche et originale.

Une telle inversion des valeurs et des priorités, peut-être justifiable dans quelques filières professionnelles, est contraire aux principes de pérennité et d'universalité qui doivent régir la formation des hommes. Faut-il enseigner l'informatique à l'école ? Oui, car c'est une nouvelle dimension scientifique de notre monde. Mais il n'est pas pour cela nécessaire de participer à la course à la puissance matérielle et au logiciel dernier cri qui en demande toujours plus. De toutes façons, ce logiciel sera obsolète avant peu. Bien au contraire, il faut illustrer cet enseignement avec les logiciels les plus à même de mettre en évidence les principes fondamentaux de l'informatique et de concrétiser les concepts, dont certains relèvent aussi de la philosophie, comme par exemple le rôle et la nature du langage. Ces logiciels ne sont pas nécessairement ceux du monde professionnel. L'enseignement de la physique commence par le levier et le plan incliné, et il procède en isolant les phénomènes pour mieux les percevoir. Mais quelle perception peut-on avoir des principes de l'informatique quand ils sont masqués derrière le clinquant magique des interfaces modernes ?

Cette course à la puissance, souvent inutile, est voulue effectivement par Microsoft et consorts, qui, en contrôlant la disponibilité des logiciels, interdisent à quiconque les pauses technologiques. Elle est néfaste à la formation, pour laquelle ces pauses sont indispensables. Elle est également inégalitaire, car l'école ne dispose ni du temps ni des ressources nécessaires pour participer à cette course, qui ne profite, au mieux, qu'à ceux qui sont assez riches pour le faire par leurs propres moyens. Mais contrairement à ce que prétend prouver une emprise totalitaire sur le marché et, curieusement, sur les médias, Microsoft n'est pas la seule solution, ni la meilleure, ni la moins chère. La communauté internationale des informaticiens développe depuis longtemps des logiciels, dits libres, qui sont gratuits, de grande qualité, à la disposition de tous, et certainement beaucoup mieux adaptés aux objectifs, aux besoins et aux ressources de l'école. Ces logiciels sont largement préférés par les chercheurs, qui les utilisent couramment dans les contextes les plus divers, et jusque dans la navette spatiale.

On peut d'ailleurs, de façon plus générale, s'étonner de ce que l'administration, et en particulier l'Éducation Nationale, préfère acheter (et imposer à ses partenaires) des logiciels américains, plutôt que d'utiliser des logiciels d'origine largement européenne, gratuits et de meilleure qualité, qui préserveraient notre indépendance technologique et seraient plus susceptibles de créer des emplois, et qui possèdent déjà, sans publicité, une communauté d'environ 5 millions d'utilisateurs, dont nombre de sociétés industrielles et commerciales. Cette dérive mercantile vers l'ouest n'est-elle pas le pendant anti-républicain - car l'État y perd de son indépendance - de la dérive utilitariste de l'enseignement ?

Ces ressources libres, non commerciales, mises à la disposition de tous, sont un pur produit de l'Internet et d'une tradition universitaire utopiste qui veut que, au-delà des droits d'auteurs et autres brevets qui encombrant de plus en plus l'Université, les biens immatériels, les produits de l'esprit, soient la propriété indivisible de l'humanité.

Car, par tradition, l'Internet n'est pas, ou fort peu, ce lieu de consommation passive, de lien social minimum, que l'on prétend, et que l'on nous imposera si nous, citoyens, n'apprenons à nous en défendre.

L'Internet est avant tout un lieu de rencontre, de discussion, de confrontation, d'entraide, de collaboration, de culture, de citoyenneté et de tolérance. C'est au travers de l'Internet que des milliers de volontaires de tous les pays, dont la plupart ne se rencontreront jamais qu'en esprit, collaborent bénévolement pour réunir, pour le bénéfice de tous, des ressources de toutes natures. Ils conçoivent des logiciels, nous l'avons dit, souvent meilleurs que ce dont l'industrie est capable (et cela s'explique par la nature nécessairement sociale du processus de création). Mais ils élaborent aussi des ressources éducatives, des manuels, des bibliothèques littéraires libres, des collections iconographiques, et bien d'autres. Tout cela gratuitement, alors qu'ailleurs on veut rendre payantes les bibliothèques de prêt. Et pourquoi bouderait-on son plaisir parce que le poème de Musset, ou la citation de Jefferson, que l'on a reçu dans sa boîte à lettres, est sous forme numérisée ?

L'Internet est un lieu de connaissance et de culture, certes encore en gestation. C'est aussi un lieu d'éducation citoyenne, parce que la masse de l'humanité et sa diversité y sont plus directement perceptibles, parce que les interactions sociales ou asociales y sont plus manifestes, parce que la liberté

d'expression y est plus grande, plus effective, mais aussi plus responsable, et surtout parce que la règle démocratique y est une tradition dans la plupart de ses structures.

Alors, l'Internet a-t-il sa place à l'école ? À l'évidence, la réponse est oui. Ce n'est pas un outil informatique ou une télévision, mais un lieu de vie et d'expression dont l'apprentissage vrai relève d'un cours d'instruction civique. C'est aussi une immense bibliothèque, et un musée universel dont il faut apprendre à utiliser les ressources, comme on apprend à utiliser celles des CDI de nos collèges, mais auxquels on peut également apprendre à apporter sa contribution.

Il est cependant tout aussi vrai que l'Internet n'a aucune raison d'occuper une place excessive dans l'enceinte de l'école, dont un rôle indispensable n'est que d'en permettre l'apprentissage. Au delà de cet apprentissage, la vie sociale, l'exercice de la citoyenneté, la lecture des livres, ou la visite des musées, même électroniques, sont des démarches personnelles.

[1] "L'école doit-elle fabriquer des internautes ou instituer des citoyens ?", Robert Redeker, Le Monde, 12 septembre 1997, page 14.

[2] La réponse de M. Bernard Maître du 20 septembre, parue après la rédaction de ce texte, n'a fait que confirmer cette crainte.

Septembre 1997,

Libre reproduction © Copyright Bernard Lang, Véronique Viguié Donzeau-gouge, Pierre Weis
Licence LLDD v1 <http://pauillac.inria.fr/~lang/licence/v1/lldd.html>

Dans la presse professionnelle

Le journal « L'Informatique Professionnelle¹ », dans son numéro 155 de Juin/Juillet 1997, a publié l'éditorial qui suit, sous la signature du pseudonyme « UNIVERSITARIUS ».

La planète académique cherche à éclipser la planète professionnelle

L'informatique ne peut pas être considérée comme une science. Et ce mot fourre-tout regroupe un ensemble de techniques très diverses. C'est une évidence. Mais les universitaires font comme si l'informatique était une science, car ils y trouvent des domaines qui leur conviennent pour faire des recherches et produire du papier. Ils sont particulièrement friands de l'algorithmique, des langages de programmation, du système en général et, à la rigueur, des bases de données. Tout le reste est du verbiage sans intérêt.

Tout ce qui est de nature méthodologique, les techniques de modélisation du réel concrétisées en France par Merise et dans les pays anglo-saxons par une foule d'autres méthodes, comme SADT, SSADM ..., servent sans doute à valoriser les travaux des entreprises de service, mais il doit être clair que, pour les universitaires, ce n'est pas de l'informatique. Le conseil National des Universités, très vigilant, est le gardien du temple.

Certes, ils n'ont à peu près rien trouvé d'intéressant et guère apporté de soutien à l'industrie et au monde économique. Les grandes avancées informatiques ne sont pas leur fait. Les grands réseaux informatiques se sont faits en dehors d'eux. Le développement du génie logiciel, en particulier celui des AGL souvent liés aux méthodes utilisées est du ressort de l'industrie. C'est aussi vrai des grands logiciels de base, a fortiori, et des applications. Car, voyons les choses en face, le terrain ne les intéresse pas, même si, depuis quelque temps, certains d'entre eux cherchent à faire croire que, pour être de qualité, l'informatique doit être en phase avec son champ de pratiques. Billevesées que tout cela.

¹ Ce journal est édité par Bouhot et Legendre, Immeuble Defense Bergeres 345 Av G. Clemenceau, TSA 10008, 92882 Nanterre Cedex 09, Tel 01 41 35 15 08

La seule chose qui les intéresse, c'est de former des chercheurs. Si ces recherches n'aboutissent à rien de concret, la belle affaire ! Ils servent surtout à produire de bons papiers qui leur permettent de se reconnaître au sein de leur communauté. D'ailleurs, ils peuvent compter sur elle. Leurs lobbys contrôlent le ministère et, même si tous les ministres successifs ont prêché pour une filière professionnelle ou technologique, ils n'ont rien fait dans ce sens. Conclusion : il ne se passera rien. Ils sont convaincus que leur vérité est la bonne et qu'il n'y a point de salut en dehors d'une bonne maîtrise de l'algorithmique. A l'occasion, on peut y ajouter la spécification formelle, les problèmes de preuves, et les environnements de programmation. Tout ce qui permet de théoriser, quand bien même cela n'aurait aucune utilité immédiate pour les administrations et les entreprises, voire aucune utilité pratique dans un futur prévisible.

Nous avons, paraît-il besoin de programmeurs COBOL en grand nombre. Ce besoin va devenir une nécessité par le passage à l'euro et l'an 2000. Ce n'est tout de même pas une raison pour faire des enseignements rétro dont de nombreuses officines de formation ne manqueront pas de s'occuper.

En fait, le langage préféré, c'est ADA bien sûr. Tout le monde sait que ce langage est le plus évolué. D'ailleurs, n'est-il pas reconnu comme tel aux USA et finalement utilisé par l'administration américaine ? L'ennui, c'est qu'il est peu utilisé en France, où notre tissu industriel, composé majoritairement de PME, l'ignore totalement.

Qu'importe si le monde économique ne suit pas leur choix, là comme ailleurs, c'est qu'il a tort. Leur profession de foi, partagée par une foule de plus en plus nombreuse de doctorants et de docteurs, quelle que soit la qualité des thèses que de mauvais esprits pourraient trouver médiocres, leur permet l'infiltration progressive des établissements qui prétendent faire du professionnel au détriment de l'académique. C'est souvent le cas des Grandes Ecoles qui ont la prétention d'enseigner des "savoir-faire" comme si les enseignements théoriques, très souvent éloignés de toute application pratique, ne suffisaient pas. Fort heureusement, l'organisation universitaire en départements et les commissions de spécialistes permettent régulièrement de gagner du terrain. C'est ainsi, par exemple, qu'ils ont réussi à introduire l'enseignement de langages comme CAML, pratiquement inutilisé, et ADA, dans ce temple de la formation professionnelle qu'est le Conservatoire National des Arts et Métiers. Il y a certes de quoi faire fuir les élèves et mécontenter les entreprises, mais à terme les meilleurs resteront. Ils rêvent d'un monde de chercheurs où plus personne ne saura rien faire de pratique. Ils seront arrivés à imposer leur savoir sur la planète qui sera définitivement académique.

Dans le numéro 157 de ce journal, daté d'octobre 1997, le courrier des lecteurs a publié la réponse suivante de Max Dauchet.

Universitarius ou Hibernatus?

Le pamphlet éditorial, intitulé «La planète académique cherche à éclipser la planète professionnelle», publié dans le numéro 155 de juin/juillet de l'Informatique Professionnelle, pourrait passer si l'auteur avait eu le courage de le signer, et s'il contenait moins de contrevérités, au point que l'on ne sait si elles sont inspirées par l'ignorance ou par l'aigreur. Mais acceptons le genre et ses outrances.

Universitarius a raté l'occasion de faire un bon article sur le même sujet. Il suffisait de décrire la réalité, c'est-à-dire l'évolution contraire à celle imaginée dans l'éditorial. Il suffisait de changer un mot au titre : «La planète académique cherche à rencontrer la planète professionnelle».

Tout se passe comme si Universitarius, tel Hibernatus sortant de la glace, continuait de vivre des lustres dans le passé. En diffamant les enseignants universitaires d'informatique, l'article endosse une responsabilité sociale extrêmement grave : il incite les professionnels à la défiance vis-à-vis de diplômés bien formés qui arrivent sur le marché.

L'éditorial a quelque chose d'insultant pour les enseignants qui se dépensent sans compter pour faire vivre et évoluer les enseignements, pour réagir aux sollicitations sans cesse croissantes et changeantes du marché, pour multiplier stages et expériences en entreprises. Bien pire, c'est insulter les étudiants, futurs cadres informatiques, qui partagent cette ferveur et reçoivent une formation appréciée des professionnels.

Oui, nous nous essayons au lobbying, avec difficultés car l'informatique, discipline jeune, est malheureusement trop peu représentée dans les sphères décisionnelles. Nous nous y employons dans le sens exactement opposé à celui supposé dans cet éditorial qui sombre à l'occasion dans une étrange paranoïa. Les filières professionnalisées ont toutes leurs instances de réflexion nationales réunissant

formateurs et professionnels. L'association d'universitaires et chercheurs en informatique, SPECIF multiplie les initiatives en ce sens.

La recherche mériterait un autre article, qui apprendrait aussi par le détail, à l'éditorialiste anonyme, que bien des recherches qu'il juge exotiques ont des répercussions pratiques. La recherche contribue à l'élaboration des méthodologies et des concepts, l'industrie élabore les produits. La recherche universitaire en systèmes d'informations est bien vivante, comme en témoigne l'association Inforsid. Universitarii voudrait une recherche «utile immédiatement pour les administrations et les entreprises». S'il a la recette, nous sommes preneurs. Dans un domaine aussi vaste, cette chimère tue, à terme, la recherche, puis la compétence, puis le transfert, puis l'économie. Le Conseil National des Universités essaie d'évaluer la pertinence et les apports des recherches en systèmes d'information comme en tous domaines. La communauté multiplie les contacts professionnels et se soucie prioritairement de l'insertion de ses doctorants.

Pour finir sur une note de bonne augure, nous nous employons tous à une meilleure harmonie entre «la planète académique» et la «planète professionnelle».

Max Dauchet

Professeur à l'Université de Lille I, Président de SPECIF

Fonctionnement de l'association

- Convocation à l'Assemblée générale
- Procédures de votes
- Pouvoir
- Bulletin de vote
- Présentation des candidats
- Calendrier des réunions
- Conseil d'administration du 2 octobre 1997
- Bulletin d'adhésion 1997
- liste des correspondants

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Vous êtes convié(e) à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de SPECIF qui aura lieu le

**Judi 27 novembre 1997
de 17h à 19h30**

**à l'Amphithéâtre Culturel - bâtiment Astrée
Université Claude Bernard Lyon1
Campus de la Doua**

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est :

de 17h à 18h15

Débat sur SPECIF et le CNU (voir bulletin)

de 18h15 à 19h15

Rapports des groupes de travail :

- filières technologiques - C. Bellissant
- DEUG - O. Millet-Botta
- informatique dans le secondaire - A. Petit.

Rapport Financier par la trésorière (Fl. Sedes).

Rapport Moral par le président (M. Dauchet).

Vote du Quitus au Conseil d'Administration et au Président.

de 19h15 à 19h30

Elections au Conseil d'Administration.

Note : cette Assemblée Générale est synchronisée avec les "**Journées SPECIF : Informatique dans le DEUG Sciences et Technologies**", qui ont lieu les 26, 27 et 28

novembre 1997 à l'Université Claude Bernard (Lyon 1). Voir le programme et la fiche d'inscription dans ce bulletin.

Si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un Membre de SPECIF (à qui vous devez remettre un pouvoir) et/ou voter par correspondance (uniquement pour les élections au Conseil d'Administration).

Pour participer à l'Assemblée Générale, il faut être Membre actif de SPECIF, à savoir enseignant ou chercheur en Informatique de l'Enseignement Supérieur ou d'un organisme de recherche public, à jour de sa cotisation (200 Frs).

Vous pouvez régler votre cotisation à l'entrée de la salle de réunion ou l'envoyer à :

HEULLUY Bernard, IUT Metz, Ile de Saulcy, 57045 METZ cedex 01.

La première réunion du Conseil d'Administration aura lieu le vendredi 28 novembre 1997 de 16h30 à 18h30, dans la salle de réunion du bâtiment 710, Université Claude Bernard, avenue Gaston Berger, Campus de la Doua. La présence des membres sortants et des nouveaux membres est indispensable.

Procédures de votes

Il y aura deux votes à l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.) :

- Approbation du Rapport Moral, des Comptes et quitus aux administrateurs.
- Elections au Conseil d'Administration (C.A.).

Le vote par correspondance n'est proposé que pour les élections au C.A.

1^{er} cas : Vous êtes **présent** à l'Assemblée Générale.

Vous votez **sur place**.

2^{ème} cas : Vous n'êtes **pas présent** à l'Assemblée Générale.

Vous pouvez donner un **pouvoir** à un membre de SPECIF qui participera à l'A.G. et votera pour vous.

- Remplissez le pouvoir ci-joint et confiez-le lui - ou adressez-le au Président de SPECIF, c/o Michel RIVEILL, INRIA Rhône-Alpes, 655, avenue de l'Europe, 38330 Montbonnot St Martin.

Vous pouvez, **aussi**, voter **par correspondance** pour l'élection des membres du C.A. Cette procédure **invalide le pouvoir** (si il existe) pour ce vote pendant l'A.G.O.

- Indiquez votre choix sur le bulletin de vote ci-joint.
- Glissez-le dans une enveloppe blanche, sans aucune marque permettant de la repérer (sous peine d'annulation).
- Glissez l'enveloppe dans une autre enveloppe, adressée au Président de SPECIF, c/o Michel RIVEILL, INRIA Rhône-Alpes, 655, avenue de l'Europe, 38330 Montbonnot St Martin. Au dos de cette enveloppe, inscrivez vos Nom-Prénom, votre lieu d'affectation, votre adresse et votre signature, et la mention "pour vote à l'Assemblée Générale Ordinaire".

Adresse pour les courriers des votes à l'A.G.O.

Président de SPECIF, c/o Michel RIVEILL
SPECIF, Vote par correspondance
INRIA Rhône-Alpes
655, avenue de l'Europe
38330 Montbonnot St Martin

Ils devront parvenir l'avant-veille de l'Assemblée Générale, c'est-à-dire avant le mardi 25 novembre 1997 à 12h (prenez vos précautions en ce qui concerne les délais d'acheminement du courrier).

SPECIF
Conseil d'Administration.

(AGO du 27.11.97)

Les membres **sortants** en 1997 sont marqués d'une *
Les membres **démisionnaire** en 1997 sont marqué d'un +

Bureau

DAUCHET Max (Vice Président)	LIFL - Lille	
BELLISSANT Camille (Vice Président)	IUT2 - Grenoble	*
HABIB Michel (Vice Président)	LIRMM - Montpellier	
CARREZ Christian (Bulletin et Archives)	CNAM - Paris	
FEDOU Jean-Marc (Communication)	I3S - Nice	
RIVEILL Michel (Secrétaire)	Univ. Savoie	
SEDES Florence (Trésorière)	IUT - Toulouse	

Assesseurs :

BAUDON Olivier	LaBRI - Bordeaux	
BETARI Abdelkader (Correspondant)	IUT - Aix	
BOULICAUT Jean-François	LISI - INSA Lyon	*
COULETTE Bernard	IRIT - Toulouse	
DAGORRET Pantxika	IUT - Bayonne	
GAUDEL Marie-Claude	LRI - Orsay	
HERIN Danièle	LIRMM - Montpellier	
HERMAN Daniel (Ardi)	IRISA - Rennes	*
HEULLUY Bernard	IUT - Metz	
KIRCHNER Hélène	CNRS - Nancy	*
KROB Daniel	CNRS - Paris 7	*
LUGIEZ Denis	CRIN - Nancy	*
MILLET-BOTTA Odile	LIP - Lyon 1	*
MONTANVERT Annick	IUT2 - Grenoble	+
PETIT Antoine	ENS Cachan	
PONCELET Pascal	IUT - Aix	*
VOIRON Jacques	IMAG - Grenoble	*

S P E C I F

Assemblée Générale Ordinaire
du jeudi 27 novembre 1997

Elections au Conseil d'Administration
Pouvoir

Je, soussigné(e)

Nom :

Prénom :

demeurant à

Adresse :

.....

donne pouvoir à M.

Nom :

Prénom :

de me représenter et de voter en mon nom à l'Assemblée
Générale Ordinaire de SPECIF, réunie le jeudi 27 novembre
1997 à Lyon.

Si vous désirez invalider ce pouvoir, au cas où vous avez aussi envoyé un vote par
correspondance, rajoutez à la main :

*"J'ai transmis par correspondance un bulletin de vote pour les
Elections au Conseil d'Administration. S'il est arrivé dans les
temps, ce pouvoir ne sera pas valable pour les votes concernant ces
élections"*

A.....,
le.....1997

Signature (*)

* faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".

S P E C I F
Assemblée Générale Ordinaire du 27 novembre 1997

Bulletin de vote
pour les élections au Conseil d'Administration.

Renouvellements au Conseil d'Administration

9 postes sont à pourvoir : 8 mandats complets (3 ans) et 1 mandat pour deux ans.

Liste des 12 Candidats (Ordre alphabétique)

Le nombre de noms cochés (et/ou proposés) ne doit pas excéder **9**.

- BELLISSANT Camille, IUT II Grenoble.
- BENSIMON Nelly, IUT Orsay.
- CHARPIN Pascale, INRIA Rocquencourt.
- CHIARAMELLA Yves, Université Joseph Fourier (Grenoble 1).
- DAVID T. Bertrand, Ecole Centrale Lyon.
- de la HIGUERA Colin, Université de Saint Etienne.
- JOMIER Geneviève, Université Paris Dauphine.
- LUGIEZ Denis, Université de Provence.
- MOSTEFAOUI Achour, Université de Rennes 1.
- MILLET-BOTTA Odile, Université Claude Bernard (Lyon 1).
- PONCELET Pascal, IUT Aix-en-Provence.
- PUEL Laurence, Université Paris Sud.

Le cas échéant, autres candidats proposés par un membre.

Seuls 9 noms doivent être validés sur ce bulletin de vote
(sous peine de non-validité)

Le vote par correspondance invalide le pouvoir, pour l'élection des membres du Conseil d'Administration, pendant l'AG. Si vous donnez un pouvoir pour les autres votes, prévenez votre mandataire.

La confidentialité du bulletin de vote (par correspondance) est assurée par la mise dans l'urne de l'enveloppe blanche après ouverture de l'enveloppe le contenant et sur laquelle apparaît l'identité du votant.

SPECIF

Assemblée Générale du Jeudi 27 novembre 1997

Présentation des Candidats aux élections du Conseil d'Administration

Liste par ordre alphabétique des 14 candidats

- ❑ **BELLISSANT Camille**, IUT II Grenoble.
58 ans, Professeur.
Email : Camille.Bellissant@imag.fr
Assistant, maître-assistant puis professeur, j'ai enseigné divers aspects de l'informatique généraliste : algorithmique, technologie des ordinateurs, systèmes d'exploitation. J'ai aussi monté des enseignements plus spécialisés : reconnaissance des formes, informatique musicale. Mes travaux de recherche ont couvert successivement l'EAO, la reconnaissance de parole, le traitement d'images.
Profession de foi : vice-président Enseignement de SPECIF depuis décembre 1996, je souhaite, si vous m'élisez, continuer cette activité qui comporte deux volets : accroître la lisibilité de nos filières de formation et améliorer l'interfaçage avec les recruteurs de nos diplômés, ceci dans un contexte d'évolution accélérée de l'informatique et de ses usages.
- ❑ **BENSIMON Nelly**, IUT Orsay.
47 ans, Maître de Conférences.
Email : bensimon@iut-orsay.fr
Dans l'enseignement supérieur depuis 1974, successivement à l'Université du Maine puis à l'IUT d'Orsay où je dirige depuis 1996 les départements d'Informatique. Présidente de l'Assemblée des Chefs de Département Informatique des IUT.
Chercheur au LIMSI (Groupe Langage et Cognition du Département CHM) . Membre du bureau de l'Association pour la Recherche Cognitive de 1993 à 1996.
Profession de foi : Contribuer à l'articulation des formations au DUT avec les autres formations générales ou professionnalisantes en Informatique. Promouvoir les filières technologiques dans l'enseignement supérieur. Développer la concertation avec les professionnels de l'Informatique.
- ❑ **CHARPIN Pascale**, INRIA Rocquencourt.
48 ans, Directeur de Recherche.
Email : Pascale.Charpin@inria.fr
1982-83 : Assistante, dépt de Mathématiques, Univ. de Limoges.
1983-92 : Assistante, puis Maître de Conférences, Institut de Programmation, Université P. et M. Curie (Paris VI).
Depuis 1992 : Directeur de Recherche, INRIA Rocquencourt, (projet CODES, responsable scientifique depuis 1996). Thème de recherche : codage et cryptographie
Profession de foi : Le but de ma candidature est de participer au développement des relations entre les divers organismes d'enseignement et de recherche en informatique.
- ❑ **CHIARAMELLA Yves**, Univ. Joseph Fourier.
52 ans, Professeur.
Email : Yves.Chiamarella@imag.fr
Situation professionnelle : Professeur d'informatique - Université Joseph Fourier- Grenoble 1 (depuis 1983). Actuellement en délégation au CNRS pour l'année 97-98. Auparavant (1976-1983) : Assistant puis Maître-assistant en informatique au département informatique de l'IUT II de Grenoble (Université Pierre Mendès-France).
1989-1995 : Directeur du "Laboratoire de Génie Informatique" (LGI - URA CNRS 698), de l'IMAG (170 personnes). Depuis 1995, directeur du laboratoire CLIPS (Communication Langagière et Interaction Personne-Système - UMR CNRS 5524) de l'IMAG (85 personnes).
Profession de foi : SPECIF est la seule organisation de taille et de représentativité significatives pour l'informatique en France; son rôle dans les réflexions, les propositions sur le devenir du domaine sous tous ses aspects n'est plus à démontrer. Les difficultés actuelles de l'AFCEC rendent sans aucun doute ce rôle encore plus important dans l'avenir immédiat. Mon projet, si je suis élu au CA de SPECIF, est de participer pleinement à ses activités, avec un intérêt spécialement marqué pour certains dossiers : côté formations, la mise en place de formations en alternance, la mise en place de nouveaux moyens d'enseignement à distance ou médiatisés, une plus grande ouverture des formations vers de nouveaux domaines

scientifiques et technologiques, sont des sujets qui m'intéressent car ils sont autant de moyens supplémentaires pour améliorer la qualité de nos formations et les chances de réussite professionnelle des étudiants. côté recherche, l'évolution des structures de partenariat entre les tutelles scientifiques nationales, l'émergence de domaines nouveaux, la pluridisciplinarité, sont des dossiers sur lesquels mon expérience de directeur de laboratoire peut apporter une contribution, et qui me passionnent.

❑ **DAVID T. Bertrand**, Ecole Centrale Lyon.

50 ans, Professeur.

Email : david@cc.ec-lyon.fr

Avant d'être nommé professeur à l'ECL, j'ai effectué toutes mes études universitaires en informatique à Grenoble. J'ai passé ma thèse de 3^e cycle et ma thèse d'état en CAO à l'IMAG. J'étais pendant 10 ans chercheur au CNRS.

Actuellement je suis co-directeur du laboratoire CRACIMP (Groupe de Recherche en Apprentissage, Coopération et Interface Multimodale pour la Productique), Jeune équipe du MEN commune à l'ECL et à l'INSA de Lyon.

Nos travaux portent sur l'IHM, le travail coopératif (méthodologie et architectures), l'enseignement coopératif basé sur le concept de Micro-Monde et l'utilisation des techniques informatiques en ingénierie concurrente (Workflow et Groupware). Nous participons activement aux travaux de la communauté, en particulier au PRC CHM (GT-SCOOP). Je suis coordonateur du projet ATOMIC (Logiciels de base pour les systèmes coopératifs : Architecture, Techniques logicielles, Outils, Méthodes et Interfaces pour des systèmes Coopératifs (ATOMIC)). Je suis membre du CA de l'AFIHM et du comité de rédaction de la revue RIHM.

Profession de foi : Je candidate à la fois comme représentant de l'AFIHM, des Ecoles d'Ingénieurs et de la communauté scientifique lyonnaise.

Mon objectif est d'œuvrer pour trouver ou préserver une bonne place des thématiques de recherche et d'enseignement couvertes par l'AFIHM dans la communauté scientifique française et internationale.

Au sein du CA de SPECIF je souhaite me consacrer soit à l'enseignement soit à la recherche. Je voudrais notamment animer une réflexion sur la place de l'informatique dans les Ecole d'Ingénieurs généralistes.

❑ **de la HIGUERA Colin**, Université de St Etienne.

35 ans, Professeur.

Email : cdh@univ-st-etienne.fr

Assistant associé à l'Université de Bordeaux 1 (IUT) de 1987 à 1989 ; puis maître de conférence à l'Université de Montpellier 2 (1989-97). Professeur à l'Université de St Etienne depuis le 1/9/1997.

Profession de foi : Enseignant-chercheur en IUT, puis dans une grande Université, et maintenant dans une « petite » Université généraliste, j'ai eu à plusieurs reprises recours à Spécif pour résoudre mes problèmes Universitaires (habilitations de diplômés à préparer, négociations avec les autres disciplines, etc.). Je désire m'impliquer maintenant dans le développement et la diffusion de ces informations, en particulier en ce qui concerne les questions d'enseignement.

J'aimerais, au sein de la commission « enseignement » de Spécif, organiser des groupes de réflexion et débats concernant différents aspects de l'enseignement de l'Informatique (Informatique dans les filières non spécialistes, seconds cycles), dans l'esprit de la commission qui a siégé depuis ce printemps autour de l'enseignement de l'informatique en DEUG.

❑ **JOMIER Geneviève**, Université Paris Dauphine.

49 ans, Professeur.

Email : jomier@lamsade.dauphine.fr

Professeur à l'Université Paris Dauphine depuis 1989. Directeur de l'IUP GMI de Dauphine. Antérieurement enseignant-chercheur ou chercheur à Nancy, INRIA Rocquencourt et Orsay.

Profession de foi : Souhaite particulièrement participer à la réflexion de Spécif sur les formations à l'informatique.

❑ **LUGIEZ Denis**, Université de Provence.

40 ans, Professeur.

Email : Denis.Lugiez@loria.fr

Profession de foi : Elu l'année dernière pour un an, je demande un nouveau mandat au CA (je m'engage à démissionner dès que j'aurais passé 4 ans d'affilée au CA).

Mon objectif : travailler avec les membres du CA et tous ceux de Spécifs motivés sur

l'objectif d'un capes-agreg en informatique,

les liens recherche-enseignement-industrie, et l'objectif d'une société savane forte en informatique,

l'aide pédagogique aux nouveaux et moins nouveaux.

La transparence de l'action de Spécif est un point qui me tient à cœur, par exemple sur la question des listes Spécif (auxquelles je suis opposé, en tant que syndiqué).

❑ **MOSTEFAOUI Achour**, Université de Rennes 1.

29 ans, Maître de Conférences.

Email : mostefaoui@irisa.fr

J'ai été recruté en septembre 1996 en tant que maître de conférence après deux années d'ATER. Mon activité de recherche s'articule autour de l'algorithmique répartie et les matières principales que j'enseigne sont les systèmes d'exploitation, les réseaux et les langages orientés objets.

Profession de foi : Mon intérêt pour l'informatique et surtout pour son enseignement a motivé cette candidature qui me permettra de rencontrer au sein de ce forum des collègues d'autres universités et aussi de participer et de m'investir dans son activité.

❑ **MILLET-BOTTA Odile**, Université Claude Bernard - Lyon 1.

56 ans, Maître de Conférences.

Email : odile@lip.ens-lyon.fr

Profession de foi : de la même manière que l'an dernier, lorsque j'ai été élue pour un an, je souhaite travailler à faire reconnaître la place de l'informatique dans l'enseignement supérieur dans tous ses aspects.

J'ajouterais cette année que j'aimerais achever le travail entrepris sur le chantier des DEUG et de leur liaison avec le second cycle en aval et le secondaire en amont.

❑ **PONCELET Pascal**, IUT d'Aix en Provence.

31 ans, Maître de Conférences.

Email : poncelet@lim.univ-mrs.fr

Maître de conférence au département informatique de l'IUT d'Aix en Provence depuis 1994.

Profession de foi : Après avoir passé une année au CA ou j'ai participé à la gestion des adhésions et des correspondants de Spécif, je souhaite continuer à m'impliquer dans le fonctionnement de Spécif et m'investir dans les relations recherche-industrie.

❑ **PUEL Laurence**, Université Paris Sud.

51 ans, Professeur.

Email : puel@lri.fr

Docteur d'Etat, Paris 7 en 1987.

Depuis 1983, Assistante Paris 7, Maître-Assistant à Paris 13, Maître de Conférences à l'Ecole Normale puis Professeur à Paris Sud. Détachée en 89-90 chez Digital. Directeur du LRI depuis 1993.

Profession de foi : J'aimerais que notre association soit le vecteur d'une réelle reconnaissance de la discipline Informatique. Pour cela il faut être actif auprès des organismes de tutelle, des autres disciplines, au sein de notre communauté par des réflexions sur la discipline mais aussi par exemple, par le parrainage de colloques et de prix scientifiques. Notre communauté doit être largement ouverte aux industriels. Nous devons exister au niveau européen et être partie prenante dans les manifestations internationales. Je suis prête à travailler pour notre association.

Calendrier des réunions 1997

Bureau de Direction :	Jeudi 16 janvier, de 16h à 18h Réunion téléphonique
Conseil d'Administration :	Jeudi 6 février, de 10h à 17h30
Bureau de Direction :	Jeudi 13 mars, de 16h à 18h Réunion téléphonique
Conseil d'Administration :	Jeudi 3 avril, de 10h à 17h30
Bureau de Direction :	Jeudi 22 mai, de 16h à 18h Réunion téléphonique
Conseil d'Administration :	Jeudi 26 juin - de 10h à 17h30
Bureau de Direction :	Mercredi 10 septembre, de 16h à 18h Réunion téléphonique
Conseil d'Administration :	Jeudi 2 octobre, de 10h à 17h30
Bureau de Direction :	Jeudi 6 novembre, de 16h à 18h Réunion téléphonique
Assemblée Générale :	Jeudi 27 novembre à 17h 30 à Lyon
Conseil d'Administration :	Vendredi 28 novembre, de 16h 30 à 18h 30

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 2 octobre 1997


(Jussieu) Compte rendu

par Bernard Heulluy

Ont participé :

Membres: A. BETARI, O. BAUDON, C. BELLISSANT, J.F. BOULICAUT, C. CARREZ, B. COULETTE, M. DAUCHET, M.C. GAUDEL, M. HABIB, D. HERIN, D. HERMAN, B. HEULLUY, H. KIRCHNER, O. MILLET-BOTTA, A. MONTANVERT, A. PETIT, P. DAGORRET, P. PONCELET, F. SEDES, J. VOIRON.

Excusés : J.M. FEDOU, D. KROB, D. LUGIEZ, M. RIVEILL.

 Ce signe rappelle une action à mener ou à poursuivre.

0. Ordre du jour

- I CNU 27e section
- II SPECIF et le CNU
- III Sociétés Savantes
- IV Informatique dans le secondaire
- V Groupe IUT/IUP
- VI Fonctionnement
- VII Informations diverses
- VIII Préparation de l'A.G.; colloque DEUG
- IX Dates à retenir

I. CNU 27e section

C. Allègre a annoncé une redéfinition du contour des sections visant à en réduire le nombre. Dans cette perspective, quelle sera la place de l'informatique (dont la qualité de science est niée par certains représentants de la profession) ? Quelques hypothèses :

- regroupement avec la 61e section,
- découpage de la 27e section en différentes parties qui se regrouperaient éventuellement avec d'autres sections existantes,
- changement de groupe de la 27e section qui pourrait quitter le groupe commun avec les mathématiques pour rejoindre le groupe Sciences Pour l'Ingénieur (comme au CNRS).

Pour le C.A., la priorité est le maintien de l'unité de la 27^e section actuelle (rejoignant éventuellement le groupe SPI); comme la 27^e est parmi les plus grosses sections, le statu quo est à privilégier; après annonce dans le bulletin, le sujet sera débattu lors de l'A.G.

Pour 97/98, le contour des sections reste le même et les CNU sont maintenus (même si les procédures de recrutement en reviennent pour l'essentiel à la situation de 95). La mise en place des nouvelles sections et les élections correspondantes sont à prévoir dans le 1^{er} trimestre 98/99.

II. SPECIF et le CNU

Des élections pour le CNU devant avoir lieu aux environs de Septembre/Octobre 98, il importe, afin d'éviter de reproduire les malentendus et les conflits issus des dernières élections, que SPECIF ait une position claire et largement débattue, notamment lors de l'A.G.

La position de M. Dauchet est la suivante : compte-tenu des originalités de l'informatique et de la conception a-syndicale de SPECIF, l'association doit présenter des listes dans les 2 collèges en s'appuyant sur une profession de foi défendant ses valeurs.

Après discussion : position de SPECIF par rapport aux syndicats, doit-on avoir une position au sein du C.A.?, quelle procédure pour l'établissement et la validation des listes?, valeurs défendues : transparence, défense de la discipline et du métier, déontologie (cumul), ..., le principe d'un débat lors de la prochaine A.G. est confirmé.

 Lors de l'A.G., C. Carrez présentera une synthèse de 15 ans de CNU, et M. Lamure sera invité pour présenter le fonctionnement du CNU; SPECIF présentera un projet de profession de foi (les

valeurs défendues par SPECIF, le principe des listes?) sur lequel sera organisé un débat suivi d'un vote.

III. Sociétés savantes

Après la disparition de l'AFCEP, et étant reconnu par tous le besoin d'une société savante en informatique (rayonnement et développement de la discipline, liens avec les sociétés savantes étrangères, liens industrie/recherche, édition de revues, standardisation/normes, ...), plusieurs réunions ont eu lieu pour envisager les modalités de création et de fonctionnement d'une telle société. Deux grands modèles ressortent des débats :

- modèle IEEE, c'est-à-dire une fédération avec l'électronique, l'automatique, etc...
- modèle ACM, c'est-à-dire les informaticiens seuls.

La 1^{ère} voie (modèle IEEE, qui n'est pas un modèle de société savante uniquement informatique), sur laquelle l'accord est général chez nos partenaires possibles (électronique, automatique, ...), permettrait de bénéficier d'une mise en commun des énergies et des moyens, éventuellement avec la S.E.E. (Société des Electriciens et Electroniciens)..

La 2^{ème} voie (modèle ACM), a la préférence (après enquête) chez les informaticiens (qui semblent surtout vouloir garder les petites associations thématiques existantes), même s'il y a peu de mobilisation et beaucoup de perplexité sur le sujet. La création d'une société sur le modèle SMAI a aussi été évoquée (mais qui veut/peut s'investir dans sa création et son fonctionnement?).

Devant la faiblesse de la communauté informatique (qui aura difficilement les moyens de fonctionner seule), la nécessité d'un minimum de moyens (en faisant attention aux risques d'une mauvaise gestion de type AFCEP), et le risque d'une représentation "officielle" de l'informatique à partir d'autres associations, il apparaît nécessaire, pour être efficace et viable, d'aller où il y a une infrastructure. C'est pourquoi, pour le C.A., la meilleure solution (la moins mauvaise) consiste à se rallier au projet d'une société savante de type IEEE, et à y avoir le poids et la place nécessaire pour que l'informatique y soit représentée et défendue au mieux.

IV. Informatique dans le secondaire

Les perspectives de création d'un CAPES/agrégation d'informatique ne sont pas des plus encourageantes. Le texte soumis au Monde n'est pas (pas encore) passé. Il importe cependant de continuer d'agir en groupe de pression, par exemple par les actions suivantes :

- continuer à voir les personnes concernées (L. Ferry, D. DaCunha Castelle pour les programmes...)
- insister sur l'idée d'un ensemble d'enseignants fonctionnant différemment,
- être plus souple sur la répartition entre les aspects disciplinaires et de service de l'informatique.

V. Groupe IUT/IUP

Le groupe (mené par C. Bellissant) s'est réuni plusieurs fois avec les représentants des IUT (N. Bensimon, M. Coletta), et des IUP (G. Jomier, Chabbert).

Il a rencontré les représentants "officiels" de la profession informatique (Syntec, Cigref, Sfib, constructeurs); il y a accord sur la création d'un observatoire des métiers et des filières.

VI. Fonctionnement

Le point sur les adhésions a été établi au 1^{er} octobre 1997 :

Adhésions morales :

1997 : 6 adhésions, dont 1 nouvelle et 5 renouvellements.
1996 : 9 adhésions.

Adhésions individuelles :

1997 : 454 adhésions.
1996 : 545 adhésions au 03/10/97 et 643 à la fin de l'année.

Les 454 adhésions individuelles de 1997 se décomposent de la manière suivante :

- 54 adhésions nouvelles de 1997.

- 359 adhérents de 1996 ayant renouvelé en 1997.
- 41 adhérents ayant une première adhésion antérieure à 1996, n'ayant pas cotisé en 1996, et ayant cotisé en 1997.

Le fichier contient actuellement 1302 enregistrements décrivant chacun une personne physique ou morale ayant adhéré au moins une fois à SPECIF.

Il faut noter que l'envoi d'un courrier de relance avait eu lieu plus tôt l'année dernière.

☞ Il a été décidé :

- l'envoi d'une lettre à toutes les personnes ayant adhéré au moins une fois à SPECIF,
- l'envoi d'un courrier aux nouveaux recrutés pour leur présenter SPECIF.

VII. Informations diverses

- Consultation pour le IEEE pioneer award :
Personnes proposées : A. Colmerauer, J. Ichbiah, F.H. Raymond.
- L'Informatique Professionnelle :
La réponse de SPECIF à l'éditorial de Juin/Juillet 97 va paraître prochainement.
- INRIA :
Les contacts vont devenir plus étroits : P. Rognon (INRIA Rocquencourt) devient correspondant, et une adhésion morale de l'INRIA à SPECIF est acquise.
- ARDI :
Ardi (Association des Responsables de Département Informatique) s'arrête, en particulier du fait de la difficulté de gestion de la liste de diffusion (à ce sujet, J.L. Richier doit être remercié).
☞ Ardi a bien marché, en particulier au début, quand il y avait des animateurs motivés; l'idée est à relancer : il reste à trouver un modérateur volontaire ...
- Journées de Grenoble :
Les actes des journées vont sortir à la fin du mois et seront envoyés aux participants, aux correspondants (un message prévient les adhérents), aux membres d'honneur.
- Emploi et Formation en Informatique :
Un colloque (fermé : 110 personnes maximum) est organisé par le chapitre français de l'IEEE (C. Cerin) sur l'emploi et les formations en Informatique les 25 et 26 Juin 1998 (candidatures avant le 30/11/97).

VIII. Préparation de l'A.G.; colloque DEUG

L'Assemblée Générale aura lieu en fin d'après-midi (à partir de 17 heures) le 27 Novembre à Lyon lors du Colloque sur l'Informatique en Deug. En dehors des points déjà évoqués (avenir de la 27e section, SPECIF et le CNU, ...), il sera procédé au remplacement prévu statutairement du tiers des membres du C.A. ainsi que de ses membres démissionnaires :

Membres du C.A. sortants : C. BELLISSANT, J.F. BOULICAUT, D. HERMAN, B. HEULLUY, H. KIRCHNER, O. MILLET-BOTTA, P. PONCELET, D. LUGIEZ.

Démissionnaire : A. MONTANVERT

Candidatures annoncées : C. BELLISSANT, N. BENSIMON, P. CHARPIN (sous réserve), Y. CHIARAMELLA, J. COLIN DE LA HIGUERA, G. JOMIER, D. LUGIEZ, O. MILLET-BOTTA, A. MOSTEFAOUI, P. PONCELET, L. PUEL (sous réserve)

☞ Par ailleurs, l'A.G. devrait avoir à se prononcer sur un montant réduit (100 F.) de cotisation à SPECIF pour les non-permanents.

☞ En ce qui concerne le colloque sur l'informatique en deug, le planning est quasiment bouclé. Il faut par ailleurs prévoir l'envoi d'invitations aux tutelles.

IX. Dates à retenir; prochaines réunions

- Colloque Deug : 26, 27, 28 Novembre 1997 à Lyon.

- A.G. : 27 Novembre 1997 à Lyon.
- C.A. : 28 Novembre (en soirée) à Lyon (au lieu du 29/11 initialement prévu).

SPECIF - Bulletin d'adhésion 1997

Tous les adhérents non à jour de leur cotisation sont invités à transmettre leur règlement soit par l'intermédiaire de leur correspondant, soit directement au responsable des adhésions à l'adresse suivante :

Bernard HEULLUY - Adhésions SPECIF
IUT de Metz - Département Informatique
Ile du Saulcy - 57045 METZ CEDEX 1
tél. +33 (0)3 87 31 55 93 fax. +33 (0)3 87 31 51 89 email : bernard@iut.univ-metz.fr
http:// www.labri.u-bordeaux.fr/LaBRI/Specif

Merci d'indiquer votre nom dans la fiche, et de ne la remplir entièrement **qu'en cas de nouvelle adhésion ou de changement d'adresse.**

Adhésion en tant que : Personne Physique Personne Morale

M. Mme Mlle NOM :
Prénom :

Fonction (EnseignantChercheur...) :

Etablissement :

Laboratoire :

Adresse d'expédition du bulletin :

Attention, cette adresse est publiée dans l'annuaire de Specif **sauf** avis contraire de votre part.

S'agit-il de votre adresse personnelle ? (O / N)

AD1 (Organisme) :

AD2 (Unité ou Département) :

AD3 (Bâtiment, rue, BP) :

AD4 (Code Postal et Ville) :

Téléphone(s) : Télécopie :

Adresse électronique :

Si vous **ne voulez pas** que votre adresse soient diffusée **dans l'annuaire de Specif**, signez ici :

Règlement adhésion année CIVILE 1997 :

Personne Physique : **200 F.** Personne Morale : **1000 F.**

S'agit-il : d'une Nouvelle adhésion d'un Renouvellement d'adhésion

Règlement à l'ordre de SPECIF : Montant : par Chèque CCP

Liste des zones de rattachement (entourez votre zone) :

AIX_3, AIX_IUP,AIX_IUT, AMIENS, ANGERS, ARTOIS_LITTORAL, BAYONNE, BELFORT, BESANÇON, BORDEAUX_1, BORDEAUX_ENSERB, BORDEAUX_IUT, BREST, CAEN, CHAMBERY, CLERMONT, COMPIEGNE, CRETEIL, DIJON, EVRY, GRENOBLE, GUADELOUPE, LA_REUNION, LA_ROCHELLE, LANNION, LE_HAVRE, LE_MANS, LILLE, LIMOGES, LYON_1, LYON_3, LYON_ECL, LYON_ENS, LYON_INSA, LYON_IUT, MARNE_LA_VALLEE, MARSEILLE_1, MARSEILLE_2, MARSEILLE_IUFM, MARTINIQUE, METZ,MONTPELLIER, MULHOUSE, NANCY, NANTES, NICE, NICE_IUT, ORLEANS, ORSAY_IUT,PACIFIQUE, PARIS_1, PARIS_2, PARIS_5, PARIS_5_IUT, PARIS_6_LAFORIA, PARIS_6_LITP, PARIS_6_MASI, PARIS_7, PARIS_8, PARIS_9, PARIS_10, PARIS_11, PARIS_12, PARIS_13, PARIS_CNAM, PARIS_ECOLE_DES_MINES, PARIS_ENS, PARIS_ENS_CACHAN, PARIS_ENSAE, PARIS_ENST, PARIS_IIE, PARIS_INAPG, PARIS_INRIA, PARIS_SUPELEC, PAU, POITIERS, REIMS, RENNES_1, RENNES_INSA, RODEZ, ROUEN, ROUEN_INSA, SAINT_ETIENNE, SEVENANS, SOPHIA_INRIA, STRASBOURG, STRASBOURG_2, SUISSE, TELECOM_BRETAGNE, TOULON, TOULOUSE_1, TOULOUSE_2, TOULOUSE_3, TOULOUSE_3_IUT, TOULOUSE_INPT, TOURS, TOURS_E3I, VALENCIENNES, VANNES, VERSAILLES. AUTRES :

Les CORRESPONDANTS de SPECIF au 14 juillet 1997 - tri par zone

Zone	Nom et prénom	Tél.	Fax.	Email
AIX 3	BARTOLI Jacques Andre	04 42 96 14 96	04 42 28 08 00	bartoli@romarin.univ-aix.fr
AIX IUP	EGEA Marcel			
AIX IUT	Daniel FENEUILLE	04 42 93 90 43	04 42 93 90 74	feneuille@romarin.univ-aix.fr
AMIENS	FERMENT Didier	03 22 82 76 86	03 22 82 76 54	Didier.Ferment@sc.u-picardie.fr
ANGERS	BOYER Jacques	02 41 73 53 85	02 41 73 53 52	jb@univ-angers.fr
AVIGNON	GILLES Phillipès	04 90 84 35 13	04 90 84 35 00	gilles@univ-avignon.fr
BAYONNE	DUBOUE Marcel	05 59 46 32 01	05 59 46 32 29	Marcel.Duboue@iutbay.univ-pau.fr
BELFORT	<i>correspondant recherché</i>			
BESANCON	TATIBOUET Bruno	03 81 66 64 54	03 81 66 64 50	tati@comte.univ-fcomte.fr
BORDEAUX 1	ZIELONKA Wieslaw	05 56 84 69 08		zielonka@labri.u-bordeaux.fr
BORDEAUX ENSERB	METIVIER Yves	05 56 84 60 81		Yves.Metivier@labri.u-bordeaux.fr
BORDEAUX IUT	LAFON Pierre	05 56 80 63 36		Pierre.Lafon@labri.u-bordeaux.fr
BREST	FILLOQUE Jean-Marie	02 98 01 60 66	02 98 01 66 43	filloque@univ-brest.fr
CAEN	SAQUET Jean	02 31 45 59 66	02 31 45 58 14	Jean.Saquet@info.unicaen.fr
CHAMBERY	VIGNOLLET Laurence	04 79 75 88 47	04 79 75 88 88	Laurence.Vignollet@lia.univ-savoie.fr
CLERMONT	SCHNEIDER Michel	04 73 40 74 35		schneider@cicsun.univ-bpclermont.fr
COMPIEGNE	CARLIER Jacques	03 44 23 44 89	03 44 23 44 77	jacques.carlier@utc.fr
CRETEIL	<i>correspondant recherché</i>			
DIJON	CHABRIER Jean-Jacques	03 80 39 58 81	03 80 39 50 69	chabrier@crid.u-bourgogne.fr
EVRY	DUBOIS Catherine	01 69 47 74 69	01 69 47 70 08	dubois@lami.univ-evry.fr
GRENOBLE	MORAT Philippe	04 76 82 72 64	04 76 44 66 75	Philippe.Morat@imag.fr
GUADELOUPE	ADELAIDE Bertille	05 90 93 86 93	05 90 93 86 43	Bertille.Adelaide@univ-ag.fr
LA REUNION	MARCENAC Pierre	02 62 93 82 84/82	02 62 93 82 60	marcenac@univ-reunion.fr
LA ROCHELLE	<i>correspondant recherché</i>			
LANNION	SIROUX Jacques	02 96 48 43 34	02 96 48 13 20	siroux@alba.iut-lannion.fr
LE HAVRE	COLETTA Michel	02 35 49 60 16	02 35 47 20 33	michel.coletta@iut.univ-lehavre.fr
LE MANS	VIVET Martial	02 43 83 32 11	02 43 83 35 65	martial@lium.univ-lemans.fr
LILLE	TOURSEL Bernard	03 20 43 45 36	03 20 43 43 35	toursel@lifl.fr
LIMOGES	GAUTHIER Michel	05 55 45 73 35	05 55 45 73 15	gauthier@unilim.fr
LITTORAL ARTOIS	LEFER Wilfrid	03 21 97 00 46	03 21 97 95 95	wilfrid.lefer@lil.univ-littoral.fr
LYON 1	LOUDIN Emmanuel	04 72 44 81 49	04 72 43 13 27	oudin@univ-lyon1.fr
LYON 3	<i>correspondant recherché</i>			
LYON ECL	DAVID Bertrand	04 78 18 64 43	04 78 33 16 15	david@cc.ec-lyon.fr

LYON ENS	PAUGAM-MOISY Helene	04 72 72 85 04	04 72 72 80 80	Helene.Paugam-Moisy@ens-lyon.fr
LYON INSA	BOULICAUT Jean-François	04 72 43 89 05	04 72 43 87 13	jef@lisiocrin.insa-lyon.fr
LYON IUT	EYMARD Marie-France	04 78 94 88 50	04 78 93 51 56	Eymard@iutinfo.univ-lyon1.fr
MARSEILLE 1	BOUCELMA Omar	04 91 10 61 26	04 91 10 61 02	omar@gyptis.univ-mrs.fr
MARSEILLE 2	GRANDCOLAS Stéphane	04 91 82 90 75	04 91 82 92 75	stephane.grancolas@lim.univ-mrs.fr
MARTINIQUE	LAPIQUONNE Serge	05 96 61 88 48	05 96 61 88 02	
METZ	HEULLUY Bernard	03 87 31 51 81	03 87 31 51 89	bernard@iut.univ-metz.fr
MONTPELLIER	COGIS Olivier	04 67 14 41 81	04 67 14 41 76	ocogis@lirimm.fr
MULHOUSE	DESCHIZEAUX Pierre	03 89 59 63 40		
NANCY	COULON Daniel	03 83 58 42 32	03 83 57 97 94	coulon@loria.fr
NANTES	HAMEON Jean	02 40 37 16 28	02 40 74 14 06	jean.hameon@ec-nantes.fr
NICE ANTIPOLIS	Denis CAROMEL	04 92 96 51 09	04 92 96 51 55	caromel@unice.fr
NICE	GALLESIO Erick	04 92 94 51 53	04 92 96 51 55	eg@unice.fr
NICE IUT	CHIGNOLI Robert	04 93 21 79 11	04 92 94 28 96	chignoli@unice.fr
ORLEANS	GUILLORE Sylvie	02 38 41 71 71	02 38 41 70 69	guillore@univ-orleans.fr
ORSAY IUT	HABERSTRAU Marianne	01 69 33 61 20	01 69 33 61 10	haberstr@iut-orsay.fr
PACIFIQUE	TALADOIRE Gilles	06 87 25 49 55	06 87 25 48 29	gt@ufp.nc
PARIS 1	ROLLAND Colette	01 40 46 27 85	01 40 46 31 77	rolland@masi.ibp.fr
PARIS 2	LABAT Jean-Marc	01 44 27 70 02	01 44 27 70 00	labat@laforia.ibp.fr
PARIS 5	COT Norbert	01 44 55 35 37	01 44 55 35 36	cot@math-info.univ-paris5.fr
PARIS 5 IUT*	De SABLET Georges	01 44 14 45 18	01 44 14 45 50	sablet@iut.univ-paris5.fr
PARIS 6 LAFORIA	PERNY Patrice	01 44 27 70 04	01 44 27 70 00	Perny@laforia.ibp.fr
PARIS 6 LITP	RIOBOO Renaud	01 44 27 70 32	01 44 27 68 49	rioboo@posso.ibp.fr
PARIS 6 MASI	DERIEUX Anne	01 44 27 47 61	01 44 27 62 86	derieux@masi.ibp.fr
PARIS 7	BESTOUGEFF Hélène	01 46 33 44 65		
PARIS 8	LAVALLEE Yvan			
PARIS 9	VANDERPOOTEN Daniel	01 44 05 43 93	01 44 05 40 91	vdp@lamsade.dauphine.fr
PARIS 11	MOURLIN Fabrice	01 69 41 65 91	01 69 41 65 86	mourlin@lri.fr
PARIS 12	BEAUQUIER Danièle	01 45 17 16 44	01 45 17 16 49	beauquier@univ-paris12.fr
PARIS 13	SCHWER Sylviane	01 49 40 35 90	01 48 26 07 12	Sylviane.Schwer@lipn.univ-paris13.fr
PARIS CNAM	CAZES Alain	01 40 27 20 37	01 40 27 27 09	cazes@cnam.cnam.fr
PARIS ENS CACHAN	FINKEL Alain	01 47 40 22 74	01 47 40 24 64	finkel@lifac.ens-cachan.fr
PARIS ENSAE	<i>correspondant recherché</i>			
PARIS ENST	GERMA Anne	01 45 81 78 38		Anne.Germa@enst.fr
PARIS IIE	BERTHELOT Gérard	01 69 36 73 32	01 69 36 73 05	BERTHELOT@IIE.cnam.fr
PARIS INA-PG	<i>correspondant recherché</i>			

PARIS INRIA	CHARPIN Pascale	01 39 63 56 93	01 39 63 56 98	Pascale.Charpin@inria.fr
PARIS SUPELEC	<i>correspondant recherché</i>			
PAU	HOCINE Amrane	05 59 92 31 96	05 59 84 16 96	Amrane.Hocine@univ-pau.fr
POITIERS	SIRIEIX Annette	05 49 45 39 89	05 49 45 39 89	sirieix@cri.univ-poitiers.fr
REIMS	BLOCH Simon	03 26 05 32 14	03 26 05 33 97	simon.bloch@univ-reims.fr
RENNES 1	GRAZON Anne	02 99 84 72 84/71 00		Anne.Grazon@irisa.fr
RENNES INSA	PAZAT Jean-Louis	02 99 84 72 14	02 99 38 38 32	pazat@irisa.fr
RODEZ	<i>correspondant recherché</i>			
ROUEN INSA	DIEUDONNE Robert	02 35 52 84 02	02 35 52 84 10	
ROUEN	LEONARD Martine	02 35 14 66 10	02 35 14 67 63	leonard@dir.univ-rouen.fr
SAINT-ETIENNE	LARGERON-LETENO Christine	04 77 42 16 77	04 77 42 16 84	largeron@univ-st-etienne.fr
SEVENANS	BENSLIMANE Abderrahim	03 84 58 31 26	03 84 58 30 26	Abder.Benslimane@utbm.fr
STRASBOURG 2	EYTAN Michel	03 88 41 74 29	03 88 41 74 40	eytan@dpt-info.u-strasbg.fr
STRASBOURG	DUFOURD Jean-François	03 88 41 63 35	03 88 61 90 69	dufourd@dpt-info.u-strasbg.fr
SUISSE	COURANT Michèle	41 37 826 556	41 37 826 551	
TELECOM BRETAGNE	BRIAND Michel	02 98 00 12 80		briand@enstb.enst-bretagne.fr
TOULON	DAMOISEAUX Jean-Luc	04 94 14 22 23	04 94 14 24 48	jld@univ-tln.fr
TOULOUSE 1	SIBERTIN-BLANC Christophe	05 61 63 35 63	61 63 37 98	sibertin@irit.fr
TOULOUSE 2	SEDES Florence	05 61 55 63 22	61 55 62 58	sedes@irit.fr
TOULOUSE 3 IUT	CASTAN Serge			castan@irit.fr
TOULOUSE 3	VIGNOLLE Jean	05 61 55 69 65	61 55 62 58	vignolle@irit.fr
TOULOUSE INPT	COULETTE Bernard	05 61 58 83 57	61 58 82 09	coulette@enseeiht.fr
TOURS	DI SCALA Robert	02 47 36 70 20		
TOURS E3I	MAKRIS Pascal	02 47 36 14 14	02 47 36 14 22	makris@univ-tours.fr
VALENCIENNES	RAVIART Jean-Marie	03 27 14 13 16	03 27 14 11 50	raviart@univ-valenciennes.fr
VANNES	DEVEAUX Daniel	02 97 46 31 75	02 97 63 47 22	Daniel.Deveaux@iu-vannes.fr
VERSAILLES	EMAD Nahid	01 39 25 40 73	01 39 25 40 57	Nahid.Emad@prism.uvsq.fr

1. Les changements récents

CLERMONT Michel SCHNEIDER remplace Claude BONNEMOY

2. Correspondants recherchés

Les zones suivantes n'ont plus de correspondants. Nous invitons les collègues intéressés à se faire connaître auprès de Abdelkader Betari (betari@lim.univ-mrs.fr)

tél.: 04 91 17 79 21 Fas.: 04 91 17 79 22

BELFORT
CRETEIL

LA ROCHELLE
LYON 3

PARIS ENSAE
PARIS INA-PG

PARIS SUPELEC
RODEZ